

CALENDRIER

25 juillet. — Vie dimanche après la Pentecôte et fête de S. Jacques le Majeur. Messe de S. Jacques. Aux vêpres (I) de sainte Anne, mémoire de S. Jacques (II) et du dimanche (II).

26 juillet. — Fête de sainte Anne, mère de la bienheureuse Vierge Marie et patronne de la province de Québec.

LE PROGRÈS DU SAGUENAY

RETRAITES FERMÉES

Le 26 juillet. — Retraite de dix jours, pour les prêtres.

Pour renseignement, s'adresser au R. P. Directeur, maison Saint-Ignace, tél.: 847

VOLUME 56—No 49

CHICOUTIMI, JEUDI 22 JUILLET 1943

Chicoutimi, Lac-Saint-Jean, Saguenay et Charlevoix

Une autre galère!

M. King, décidément, s'est encore embarqué dans une vilaine galère.

Il y en a bien de ces galères! Oui, hélas! pas mal!

Résumons l'affaire pour en tenir une bonne vue.

Tous les dix ans il se fait au Canada un recensement de la population. Quand les chiffres sont complétés, que l'on connaît la population de chaque province, la constitution veut que l'on fasse un rajustement du nombre des collèges électoraux.

Lors de la Confédération, en 1867, il fut entendu entre les provinces que la représentation de Québec, soit 65 députés, servirait de base à la représentation des autres provinces. On diviserait par 65 le chiffre de la population de Québec et l'on aurait ainsi le quotient de représentation pour les autres provinces. Si donc, par exemple, à un moment donné, Québec se trouve à avoir 1 député par 30,000 de population, les autres provinces auront de même 1 député par 30,000 de population; si, au recensement suivant il se trouve que Québec ait 1 député par 40,000 âmes, les autres provinces devront avoir de même 1 député par 40,000 âmes.

On conçoit qu'à ce compte, la députation de Québec restant après chaque recensement la même, celle des autres provinces puisse varier, soit en plus, soit en moins.

Aussi, après que le recensement décennal a été terminé, le parlement fédéral doit-il s'occuper de faire, s'il y a lieu et où il y a lieu, les rajustements qui s'imposent.

Le dernier recensement date de 1941, au cours de l'an dernier on a compilé les chiffres; à la session de 43 on devait donc procéder au rajustement de la représentation.

M. King avait annoncé, à trois ou quatre reprises, que la chose se ferait: c'était mauvais signe! C'était laisser clairement entendre qu'elle pourrait bien ne pas se faire.

Et, elle ne se fera pas. M. King ne veut pas qu'elle se fasse avant la fin de la guerre.

En suivant la constitution et procédant comme il convient au rajustement du nombre des députés, la Saskatchewan perdrait 4 représentants, le Manitoba 3—normalement aussi l'Ontario en devrait perdre 8—.

Quinze députés enlevés à des provinces anglaises c'est augmenter d'autant la proportion de la députation québécoise quant à l'ensemble; c'est trop, l'acte de la confédération le veut, mais c'est trop quand même. M. King ne veut pas.

Il ne veut pas enlever des députés aux autres provinces quand c'est juste et commandé par la constitution; mais il veut bien enlever — en définitive l'opération arrive au même — à la province de Québec quand c'est injuste et inconstitutionnel.

Voilà qui est propre!

M. King invoque l'unité nationale, il dit craindre la réaction des provinces anglaises; la guerre demande que les esprits ne soient pas divisés, etc...

Ca ne tient pas debout. Quand ça faisait son affaire, M. King n'a pas craint de renier ses promesses et sa politique de vingt-cinq années, il n'a pas craint d'adopter d'autres mesures qui n'étaient point comme celle de la redistribution exigées par la constitution et qui étaient autrement de nature à diviser les esprits.

La raison de fond, la vraie, celle qu'on n'a pas le courage de dire, c'est que M. King craint, en renforçant la position de Québec d'affaiblir la sienne. Faire disparaître dans les provinces anglaises une quinzaine de circonscriptions qui voteraient pour lui pendant que la province de Québec lui tournera presque en bloc le dos, n'est pas prudent quand on songe aux prochaines élections. S'attirer aussi le mécontentement des provinces remises à la page, non!

Tout est là! Et l'on peut dire que c'est par simple manoeuvre électorale, par pur intérêt politique que M. King commet cette injustice, qu'il s'abaisse à invoquer des raisons qui ne sont pas les vraies, qu'il va jusqu'à vouloir hors des moyens que la coutume, l'opinion des légistes et l'honnêteté demandent, changer sur un point important la constitution du pays.

En effet, le remaniement, après chaque recensement de la carte électorale est chose prévue et voulue par la constitution au Canada; M. King ne peut l'empêcher sans que la constitution soit amendée.

LETTER D'OTTAWA

Ottawa, 21. — Il est tout probable que la session fédérale prendra fin cette semaine. C'est du moins l'intention des partis de la terminer le plus tôt possible. Elle aura duré six mois au cours desquels la législation nouvelle aura été peu abondante et assez peu importante, à l'exception de l'amendement constitutionnel et de l'ajournement du remaniement de la carte électorale, mesure dont il sera question tout à l'heure. La session aura été longue, mais elle aura été productive. Elle aura permis de faire beaucoup de choses, mais elle aura aussi permis de faire beaucoup de choses de travers.

King a fait valoir trois arguments. Le premier, c'est que le remaniement de la carte électorale fédérale — ou le rajustement de la représentation des provinces à la Chambre des communes — est une question qui ne relève pas du parlement fédéral exclusif. Le second, c'est que, par conséquent, il ne convient pas à un député provincial de s'y ingérer officiellement. En troisième lieu, M. Mackenzie King n'accepte pas la théorie du contrat fédératif. D'après le premier ministre d'Ottawa, la théorie qui veut que la Loi de l'Amérique britannique ou Nord soit un pacte entre les provinces dont aucun détail ne pourrait être amendé sans le consentement préalable de toutes les provinces, ne paraît conforme ni à l'histoire, ni aux textes.

La grande démonstration publique de lundi soir, le 26, sera très solennelle. La relique de la bonne sainte Anne sera portée en procession par le chanoine Joseph Lapointe, curé de Jonquière. MM. les chanoines et tous les prêtres sont cordialement invités à se joindre au groupe du clergé. M. le curé Martel invite également les groupements d'Action catholique, les conseils et les membres des Chevaliers de Colomb, les chorales, les associations de dames et de jeunes filles, etc. Trois fanfares prendront part à la démonstration, ce sont celles de Chicoutimi, Jonquière et Repentigny. Un détachement militaire sera à Sainte-Anne pour la procession. On y remarquera également des Gardes. Toute la population de la région est cordialement invitée à prendre part à la grande démonstration de lundi soir en hommage à la grande thaumaturge. Le ralliement se fera vers sept heures du soir au pont de Sainte-Anne et le départ de la procession aura lieu à 7 h. 30.

Le 26 juillet, comme on le sait, a son centre de pèlerinage à la bonne sainte Anne, à Sainte-Anne-de-Chicoutimi. A l'occasion de la fête de la grande thaumaturge, des démonstrations particulièrement solennelles auront lieu afin d'obtenir la paix et la victoire.

La grande démonstration publique de lundi soir, le 26, sera très solennelle. La relique de la bonne sainte Anne sera portée en procession par le chanoine Joseph Lapointe, curé de Jonquière. MM. les chanoines et tous les prêtres sont cordialement invités à se joindre au groupe du clergé. M. le curé Martel invite également les groupements d'Action catholique, les conseils et les membres des Chevaliers de Colomb, les chorales, les associations de dames et de jeunes filles, etc. Trois fanfares prendront part à la démonstration, ce sont celles de Chicoutimi, Jonquière et Repentigny. Un détachement militaire sera à Sainte-Anne pour la procession. On y remarquera également des Gardes. Toute la population de la région est cordialement invitée à prendre part à la grande démonstration de lundi soir en hommage à la grande thaumaturge. Le ralliement se fera vers sept heures du soir au pont de Sainte-Anne et le départ de la procession aura lieu à 7 h. 30.

Le 26 juillet, comme on le sait, a son centre de pèlerinage à la bonne sainte Anne, à Sainte-Anne-de-Chicoutimi. A l'occasion de la fête de la grande thaumaturge, des démonstrations particulièrement solennelles auront lieu afin d'obtenir la paix et la victoire.

La grande démonstration publique de lundi soir, le 26, sera très solennelle. La relique de la bonne sainte Anne sera portée en procession par le chanoine Joseph Lapointe, curé de Jonquière. MM. les chanoines et tous les prêtres sont cordialement invités à se joindre au groupe du clergé. M. le curé Martel invite également les groupements d'Action catholique, les conseils et les membres des Chevaliers de Colomb, les chorales, les associations de dames et de jeunes filles, etc. Trois fanfares prendront part à la démonstration, ce sont celles de Chicoutimi, Jonquière et Repentigny. Un détachement militaire sera à Sainte-Anne pour la procession. On y remarquera également des Gardes. Toute la population de la région est cordialement invitée à prendre part à la grande démonstration de lundi soir en hommage à la grande thaumaturge. Le ralliement se fera vers sept heures du soir au pont de Sainte-Anne et le départ de la procession aura lieu à 7 h. 30.

Grandes démonstrations à Sainte-Anne-de-Chicoutimi

Heure sainte dimanche soir à 11 h. suivie de la communion.

—Lundi, messes et communion à partir de 5 heures.—

Procession solennelle, le soir, à 7.30.

CONCERT DE FANFARES ET FEU D'ARTIFICE

Le 26 juillet, comme on le sait, a son centre de pèlerinage à la bonne sainte Anne, à Sainte-Anne-de-Chicoutimi. A l'occasion de la fête de la grande thaumaturge, des démonstrations particulièrement solennelles auront lieu afin d'obtenir la paix et la victoire.

La grande démonstration publique de lundi soir, le 26, sera très solennelle. La relique de la bonne sainte Anne sera portée en procession par le chanoine Joseph Lapointe, curé de Jonquière. MM. les chanoines et tous les prêtres sont cordialement invités à se joindre au groupe du clergé. M. le curé Martel invite également les groupements d'Action catholique, les conseils et les membres des Chevaliers de Colomb, les chorales, les associations de dames et de jeunes filles, etc. Trois fanfares prendront part à la démonstration, ce sont celles de Chicoutimi, Jonquière et Repentigny. Un détachement militaire sera à Sainte-Anne pour la procession. On y remarquera également des Gardes. Toute la population de la région est cordialement invitée à prendre part à la grande démonstration de lundi soir en hommage à la grande thaumaturge. Le ralliement se fera vers sept heures du soir au pont de Sainte-Anne et le départ de la procession aura lieu à 7 h. 30.

Petite tribune

Chez les ouvriers de l'Aluminium

On s'embête, on se désole, on fait grand émoi de menaces de grève, puis il y aurait eu parmi les ouvriers d'Alvina.

Parce que le groupe de l'Internationale a fait distribuer, l'autre jour, parmi les travailleurs qui se rendaient à l'ouvrage des circulaires disant: "A 8 heures, ce matin, on arrête l'ouvrage!"

Rien ne s'est produit.

On a tort, selon nous, dans le public d'accorder trop d'importance à ces histoires; c'est l'Internationale qui s'agit. Elle voudrait bien créer dans les esprits de l'iniquité et de l'énervement afin de manoeuvrer à son aise et de pousser ses affaires.

Le procédé, pour ancien qu'il est, n'a rien de recommandable.

L'attitude du Syndicat national est autrement plus loyale et plus droite, elle comporte des résultats autrement féconds: pour la paix sociale, autrement pratiques pour le sort des ouvriers.

Aux Terrains de Jeux

L'oeuvre des Terrains de Jeux continue son beau travail.

L'assistance des garçons non seulement se maintient mais augmente.

La bonne affaire pour les enfants

Vers la victoire des berceaux

Des la publication des résultats préliminaires du recensement de 1941, des journalistes ont signalé l'avance considérable des Canadiens français au cours de la dernière décennie et ont répété un pronostic qui a cours depuis quelques années: que si rien ne vient modifier le cours des choses, les Canadiens français seront en 1971 aussi nombreux que l'ensemble des Canadiens d'origine britannique.

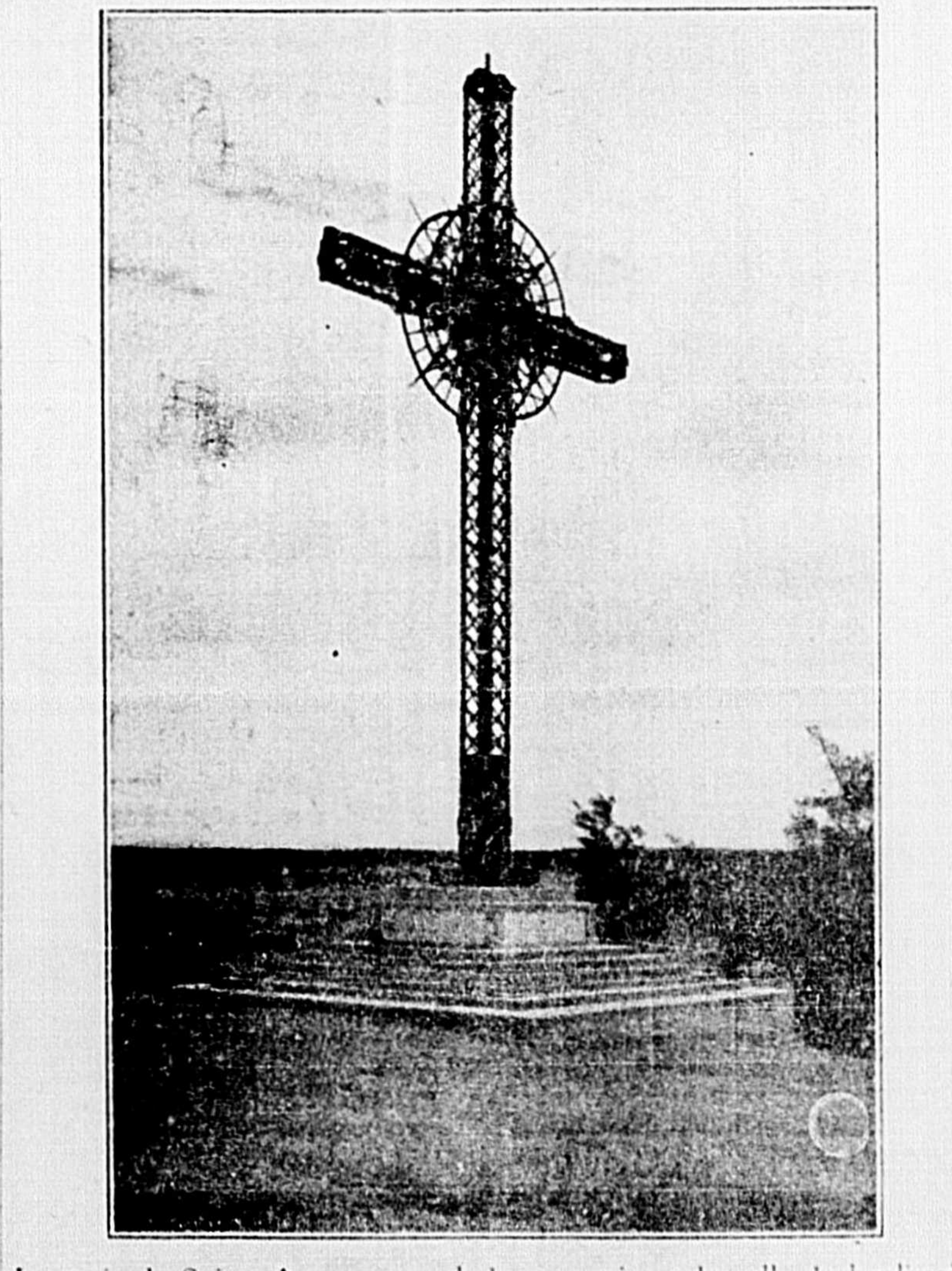
Cela se fonde sur des calculs assez rigoureux. Sans doute, l'avenir comporte toujours une forte part d'imprévisible. Trois facteurs peuvent modifier les données actuelles du problème: une immigration anglaise massive; une diminution considérable de notre natalité; un relèvement notable de la natalité des Canadiens anglais (nous prenons ce terme dans son sens courant qui englobe les Canadiens d'origine anglaise, écossaise, irlandaise, etc., en somme tous les Canadiens d'origine britannique). Pour diverses raisons, aucune de ces trois éventualités ne semble probable aujourd'hui. L'Angleterre est en pleine crise de natalité; elle n'aura probablement pas de surplus de population à envoyer à l'étranger; notre natalité, qui avait fleuri pendant la crise, se relève depuis quelques années; la natalité des Canadiens anglais suit une courbe analogue, mais en restant à une distance à peu près constante de la nôtre.

Paul SAURIOL.

A Montréal. — Et chez nous?

Vraiment, si quelques modes d'hiver sont sujettes à critiques, telles que sortir nu-tête ou pas suffisamment protégée par un soupçon de chapeau ou encore se promener par tous les froids en simples bas de soie, certaines modes estivales qui ont cours de ce temps-ci sont aussi renversantes.

Pour une grande proportion de la classe populaire et même de la classe bourgeoise, il n'est plus question de porter de chapeau. Très souvent dans les tramways, si vous en avez



La croix de Sainte-Anne, terminée par la procession solennelle de lundi soir.

un sur la tête, vous avez l'air pour le moins singulier. Est-ce par économie que tant de femmes ont mis le chapeau de côté? Il faudrait leur demander pour le savoir. Pour les gants, c'est la même chose ou presque. Mais passons. Là cependant ne s'arrête pas la soustraction. La grande vogue est aux jambes nues. Il se vend de la teinture, pour bruler les jambes et donner l'illusion des bas; alors, pourquoi ne pas s'en servir? Peinture qui, teinture là, un peu plus, un peu moins, c'est la mode! Et les petites et grandes filles, tout comme des mères de familles, s'il vous plaît, se promènent

LE COMMUNISME

M. Saint-Laurent n'a pas accordé la reconnaissance légale au parti communiste, comme des députés la lui demandait. Il a cité le manifeste électoral du parti communiste canadien au début de la guerre dans lequel l'on parlait des capitalistes canadiens et des impérialistes européens qui voulaient avant tout abattre l'Union soviétique. Le manifeste demandait le rappel de tous nos soldats outre-mer et il exhortait que pas un homme ne fût envoyé à la mort dans une guerre impérialiste.

Nelson a ainsi écrit ce qu'il tenait à dire. Les Russes ne fût attaqués, les communistes étaient loin d'être en faveur d'un effort de guerre. Ils ne voulaient pas du tout participer à un conflit qu'ils qualifiaient d'impérialiste. La conclusion de tout cela, c'est que le parti communiste restera interdit.

André LAFLECHE

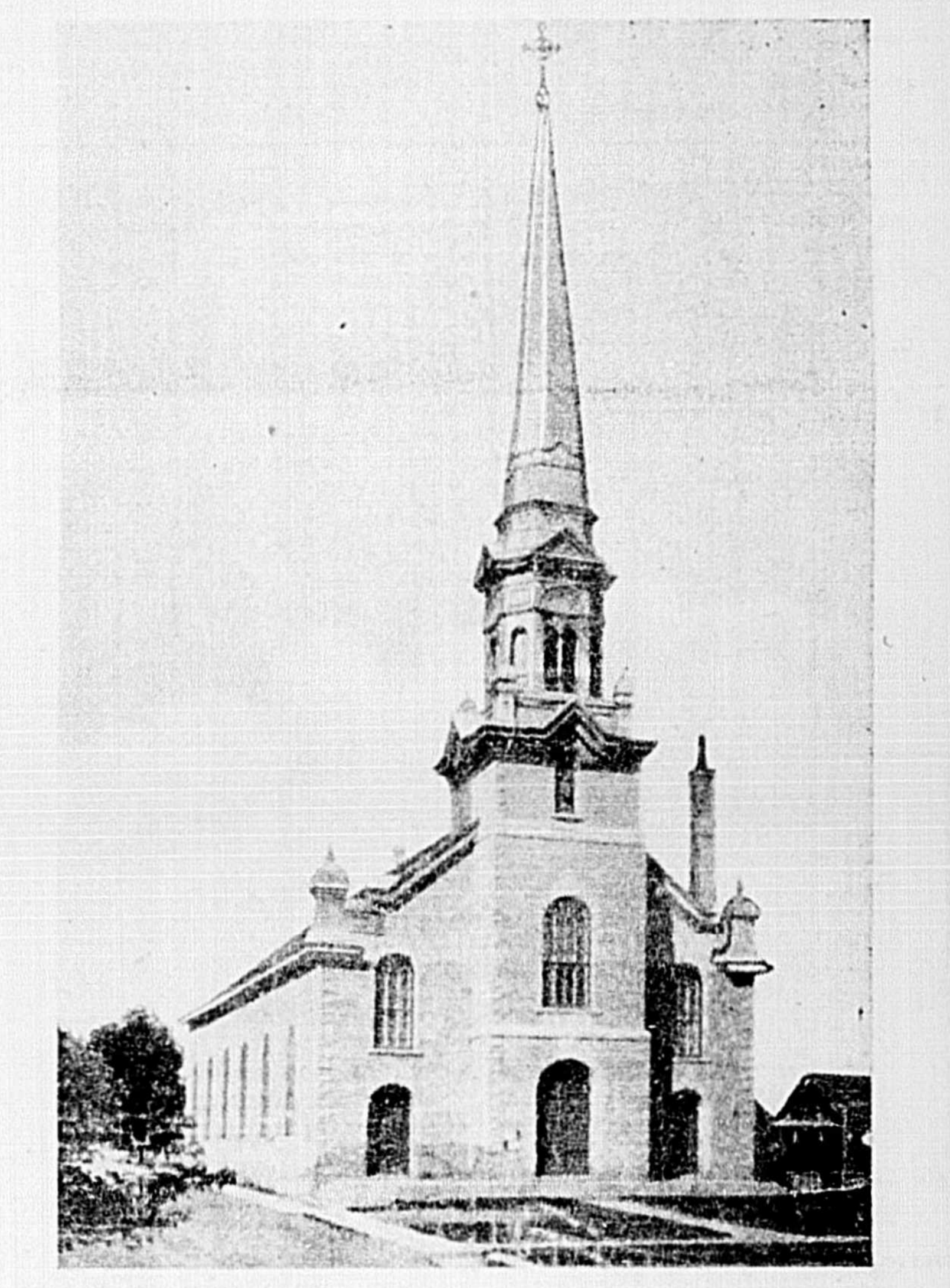
Son Excellence

Son Excellence Mgr Melançon, notre évêque, est absent pour quelques jours encore.

Le problème des institutrices est réglé

A son assemblée spéciale tenue vendredi soir, la Commission scolaire de Chicoutimi a engagé les institutrices aux conditions qu'elle avait déterminées le 12 et qui ont été publiées dans le Progrès du Saguenay de la semaine dernière.

Germain BERNIER



Le sanctuaire de la bonne sainte Anne à Sainte-Anne-de-Chicoutimi, où sera célébrée, lundi, la fête de la glorieuse thaumaturge, patronne de la province de Québec.

Deux visiteurs Les élections importantes à Mistassini

La région du Lac-Saint-Jean a reçu, ces jours derniers, la visite du ministre des Travaux publics, M. Geo. Danneberg, et de M. Victor Doré, surintendant de l'Instruction publique. Ils étaient accompagnés, l'un et l'autre, au cours de visites distinctes, de MM. les députés Potvin et Pilon.

M. Danneberg, qui était accompagné de son épouse, de son secrétaire, M. Stanislas Danneberg et de M. J. Cormier, s'est occupé surtout de la reconstruction du pont de Saint-Félicien qui s'élève depuis longtemps déjà.

Quant à M. Doré, qui était accompagné de son assistant, M. Alex. Bergeron, il a visité plusieurs endroits où se posent des problèmes scolaires particuliers, notamment à Saint-Joseph-d'Alma.

A Saint-Félicien

A Saint-Félicien on espère fermement que le pont sera bientôt reconstruit.

Il est à peu près décidé qu'un beau collège sera édifié dans cette belle paroisse.

Le gouvernement fédéral accorde \$10,000 aux sinistrés d'Hébertville

Le conseil de la Station d'Hébertville vient de recevoir du gouvernement fédéral, par l'entremise de l'hon. M. Saint-Laurent, ministre de la Justice, la somme de \$10,000 comme aide aux sinistrés de mai dernier; la requête de secours avait été présentée et activement secondée par M. Godbout, premier ministre de Québec et M. Armand Sylvestre, député fédéral du comté.

La reconstruction est commencée, les travaux avancent rapidement et la confiance renaît graduellement.

Nous donnerons la semaine prochaine la liste des généreux souscriptions reçues par le comité de Secours d'Hébertville.

Carnet mondain

MARIAGES

On annonce pour le 7 août, le mariage de Mlle Thérèse Lavoie, fille de M. et de Mme Pierre Lavoie, de Saint-Gédéon, à M. J.-A. Dolbec, fils du docteur et de Mme Dolbec, décédée. La bénédiction nuptiale leur sera donnée en l'église de Saint-Gédéon par M. le chanoine Elz. Lavoie, oncle de la mariée.

On annonce pour le 3 août, le mariage de Mlle Jeanne-d'Arc Fortin, fille de M. et de Mme Hermias Fortin, de Saint-Gédéon, avec le capitaine Paul Beaudry, fils de M. et de Mme Simon Beaudry, de Joliette. Pas de faire-part.

Le 20 juillet, a été béni en l'église du Sacré-Coeur de Chicoutimi, le mariage de Mlle Gertrude Villeneuve, fille de M. et de Mme Ephrem Villeneuve, de cette ville et de M. Valmont Dufour, fils de M. et de Mme Valmont Dufour, de Mont-Joli. La mariée portait une robe longue en brocart blanc. Mlle Gertrude Villeneuve, de Saint-Félicien, cousine de la mariée était d'honneur et portait une robe longue en tulle bleu poudré et était accompagnée de M. J.-Paul Frenette, de Saint-Marc-des-Carrières. Les nouveaux époux sont partis en voyage de nocces par le bateau pour Mont-Joli et Montréal.

A Port-Alfred, le 23 juin, M. l'abbé Médéric Gravel a béni le mariage de Mlle Gertrude Villeneuve, de Port-Alfred et de M. Raymond Girard, de Chicoutimi-Ouest et celui de Mlle Jeanne-d'Arc Fortin et de M. Paul-Hector Geoffroy, de Saint-Jean-d'Iberville. M. Joseph Crevier servait de témoin à sa fille, Gilberte, M. Marcelin Ouellet, de Kénogami, à sa nièce, Jeanne-d'Arc, tandis que M. Arthur Girard servait de témoin à son neveu, Raymond et M.

MAUX DE TÊTE
JE PRENDS MON VERRE DE SEL ABBEY'S CHAQUE MATIN ET TOUT VA BIEN.

ABBAY'S
Le sel de santé

Stanley Crevier, de Kénogami, à M. Paul-Hector Geoffroy. Les demoiselles d'honneur Mlle Alce Crevier et Wilhelmine Crevier étaient accompagnées de MM. Rolland Riquette et Gilbert Lagacé. Pendant la messe le chant a été fait par la chorale des jockeys de Port-Alfred.

NAISSANCES

M. et Mme Patrick Tremblay annoncent la naissance d'un fils, né le 11 et baptisé le lendemain sous les prénoms de Joseph-Paul-Patrick. Parrain et marraine, M. et Mme Paul Hamel, Portneuf. Mlle Germaine Le-pine.

M. et Mme Hermie Dubois, née Lucette Vézina, annoncent la naissance d'un fils, né le 11 et baptisé le lendemain sous les prénoms de Joseph-Michel-Anand. Parrain, M. Ludger Vézina, grand-père de l'enfant; marraine, Mme Georges Tremblay, grand-tante de l'enfant. Portneuf, Mlle Yolande Cloutier, cousine de l'enfant.

M. et Mme Elzéar Ouellet, née Fernande Tremblay, annoncent la naissance d'une fille née le 13 juillet et baptisée le 15 sous les prénoms de Marie-Anne-Lucile. Parrain et marraine, M. et Mme Roland Ouellet, oncle et tante de l'enfant. Portneuf, Mlle Ouellet, cousine de l'enfant.

Mlle Adine Harnay, de Montréal, passe quelque temps à Chicoutimi, chez des parents et des amis.

M. et Mme Paul Garon ont passé quelque temps à Kénogami chez M. et Mme Paul Bouchard.

M. et Mme Arthur Desmeules sont partis pour Trois-Rivières où ils demeureront à l'avenir.

Mlle Cécilia Simard, d'Arvida, est revenue d'un voyage de deux semaines, à Bathurst, N.-B.

M. l'abbé Arthur Morrissette et M. l'abbé Gérard Morrissette, de Montréal, ont passé quelques jours à Chicoutimi chez M. et Mme Jos. Brassard, de l'avenue Labrecque.

Réelu maire

M. Jos. Ménard de Péribonka, a été réelu maire avec une majorité de 60 voix sur son adversaire M. Georges Bérubé.

Dolbeau et les environs

Dolbeau, (D.N.C.)

Cercle Lacordaire. — Malgré la chaleur accablante et les réunions d'autres sociétés, les cercles Lacordaire et Sainte-Jeanne-d'Arc ont trouvé moyen de se réunir quand même dimanche dernier.

C'est M. Chs Vézina, président, qui présida l'assemblée et procéda à l'initiation de cinq nouveaux membres.

L'assemblée fut très enthousiaste et nous avons eue plaisir d'entendre Mlle Jeannette Mmesau dans plusieurs pièces de piano. C'est Mlle Alice Lessard qui accompagnait le chant Lacordaire.

On annonce une pièce qui a pour titre "Il n'est jamais trop tard pour se reconnaître", pour la prochaine réunion des cercles Lacordaire et Sainte-Jeanne-d'Arc, soit le 8 août. Cette pièce est sous la direction de Mme Rodolphe Morin.

Chez les Dames de Sainte-Anne. — A la réunion des Dames de Sainte-Anne, dimanche après-midi, il y eut élection mensuelle dont le résultat suit. Mmes Henri Rainville a été réélue présidente pour une troisième année; 1ère assistante: Mme Arthur Savard; 2ème assistante: Mme F.-X. Langlois; secrétaire: M. Mlle Albert Boivin, réélue.

Il y eut réception de nouveaux membres et quelques conseils de M. l'Aumônier.

Cercle des Fermières. — La réunion mensuelle du Cercle des Fermières eut lieu vendredi le 9, sous la présidence de Mme Albert Boivin.

Il fut décidé que le Cercle des Fermières de Dolbeau, portait le nom de l'Aumônier, soit le Cercle "Saint-Jean-Baptiste".

Après suggestions, on adopta également que la devise de notre Cercle serait "Aime Dieu, garde ton foyer" et le mot d'ordre "Unissons-nous".

On prépare ensuite le programme pour le mois d'août qui se lit comme suit:

- 1.—Recette de gâteau aux épices par Mme J.-A. Perron.
 - 2.—Crème à la glace aux fraises par Mme O. Dugré.
 - 3.—Reprise à fil perdu sur coton par Mme Léon Ouellet.
 - 4.—Talon ou autre partie d'un bas rayé par Mlle Lucien Paradis.
 - 5.—Patron jupon pour dame par Mme Emilie Robere.
- Un conseil pratique.
- On élabore ensuite le programme pour les mois de septembre, octobre, novembre et décembre.
- Une résolution fut passée à l'effet de désigner un local pour remettre le métier à tisser; c'est Mme Lucien Beaumier qui fut nommée surveillante et a offert un appartement à cette fin.
- Il fut décidé que l'on commanderait deux scissions pour ce mois-ci.

Le programme du présent mois, sera:

- 1.—Démonstration de gilet par Mme J.-B. Desroches.
- 2.—Démonstration de chapeau de fillette par Mme Léopold Boily.
- 3.—Démonstration de recette de gâteau sans sucre par Mme R. Fournier.
- 4.—Démonstration de recette de soupe au xéromes par Mme G. Dessureault.
- 5.—Tirage du cadeau "surprise" offert par Mme Edouard Duchesne, qui consistait en une tige de sen-cievère, gagnée par Mme Félix Lindsay.

Initiation des Filles d'Isabelle. — Dimanche le 11 juillet, eut lieu l'initiation des Filles d'Isabelle du Cercle Sainte-Claire 418.

La journée débuta par une messe basse à 11 heures, chantée par M. l'abbé Josephat Cossette.

Un beau programme de chants en parties fut exécuté par la chorale des dames et jeunes filles, sous la direction de Mme J.-Elle Gagnon, organiste du Cercle.

Un groupe assez considérable de Filles d'Isabelle assistaient à cette cérémonie en uniforme; on remarquait également la troupe de Mme Butler de Saint-Joseph-d'Alma, les régentes d'Ille-Maligne, Saint-Joseph-d'Alma, Jonquière, Kénogami, accompagnées de plusieurs membres.

Toute cette suite entra et sortit de l'église en parade, précédée de la garde Sainte-Thérèse.

Dans l'après-midi, on conféra les 1er, 2ème et 3ème degrés à 49 membres, sous la présidence de M. l'abbé Jos. Cossette, Mme Butler, régente d'Etat, fit ensuite l'installation du nouveau conseil.

Le soir un magnifique banquet fut offert à la salle Labbé.

Mme Félix Lindsay, ex-régente, souhaita la bienvenue et félicita les nouveaux membres et assura son entière collaboration à la nouvelle régente, Mme Irène Trotter. M. l'abbé Cossette adressa également la parole ainsi que plusieurs régentes. Mme Trotter clôtura en remerciant toutes celles qui l'avaient élue et promit son dévouement et tout son zèle à leur cause.

Funérailles. — Samedi dernier le 17, eurent lieu les imposantes funérailles de Mlle Béatrice Paradis, décédée à l'âge de 18 ans et 8 mois.

L'on sait que Mlle Paradis s'est noyée accidentellement, près de la

Station des Pompes, mercredi dernier.

Mlle Paradis était bien connue et considérée chez les jeunes; c'était une Jockiste convaincue. Il est à noter que c'est le premier membre que la J.O.C. perd à Dolbeau et elle a tenu à lui rendre hommage.

La levée du corps et le service fut chanté par M. le curé J.-Bte Simard, assistés des RR. Pères Jérôme et Amédée, o.c.r. de La Trappe de Mistassini, comme diacre et sous-diacre.

Le chant fut exécuté par la chorale paroissiale et un chant de circonstance interprété par M. Paul Spence.

Le cortège se composait comme suit: drapeau de la J.O.C.F., porté par M. A. Bergeron, les porteurs de fleurs, une couronne par Mlle Madeleine Bergeron et les gerbes par Mlle Laura Guillemette et Louisa Lindsay, le bérêt de la défunte était porté par Mlle Pierrette Juneau.

Le corps était porté par six Jockistes: MM. Guy et Yvon Gagnon, Gabriel Lamothe, Bertrand Rancourt, Fernand Larouche et J.-Chs Audet.

Elle laisse pour pleurer sa perte, son père et sa mère, M. et Mme Lucien Paradis; ses sœurs, Marie-Jeanne (Mme Alexandre Marchand), Mariette (Sr Paradis des Petites Franciscaines de Marie), Madeleine, Françoise, Thérèse et Dorise, ses frères, Viator, Robert, P.-Emile, Prère J.-Robert de l'Instruction Chrétienne), Ls-Georges (Fr Paradis de l'Instruction Chrétienne), et Réal; son beau-frère, M. Alexandre Marchand; ses grands-parents M. et Mme Néré Perreault, de Sainte-Gertrude, Co. Nicolet; son oncle, M. Henri Perreault, de Villeneuve et plusieurs cousins et cousines.

La famille Paradis reçut beaucoup de témoignages de sympathies, soit par offrande de messe, bouquets spirituels, etc.

A la famille éprouvée, nous offrons nos plus profondes condoléances.

Décès. — Mme Gédéon Sigoin (née Céline Dubois) est décédée à l'âge de 78 ans, après une longue maladie; elle a été assistée dans ses derniers moments par M. l'abbé Frs Plourde.

Elle laisse une fille, Mme Arsène Godbout (née Marie-Anne); un garçon, Henri, de East-Angus; trois petits enfants, Lucille, Roger, soldat et Rachelle Godbout; 2 arrières-petits enfants: Roger et Queneth; 2 sœurs: Laura (Mme Alf. Dussault de Montréal), Léa (Mme O. Tangay, Sherbrooke).

Le service a eu lieu mercredi à Easter Corner (canton de l'Est).

Mariage Tremblay Bouchard. — Le 15 dernier, M. l'abbé J.-B. Simard béni le mariage de Mlle Jacqueline Tremblay, fille de M. François Tremblay avec M. Roland Bouchard, fils de M. J.-E. Bouchard de Réberval.

M. François Tremblay accompagnait sa fille à l'autel et M. J.-E. Bouchard servait de témoin à son fils.

Pendant la cérémonie religieuse plusieurs belles pièces de chant furent admirablement bien rendues par Mme Paul Spence.

La mariée portait une longue robe en satin blanc avec voiles en tulle, retenue par des fleurs de muguet et de roses. Son bouquet se composait également de muguet et de roses naturelles.

Après la messe, on fit une réception à l'hôtel Tremblay. Les heureux époux sont partis en croisière sur le Saguenay.

Val-é-vent. — M. Jules Bouchard et sa sœur Thérèse étaient de passage à Dolbeau où ils ont assisté au mariage Tremblay et Bouchard.

Le révérend Frère Paradis (Ls-Geo) est retourné à la Pointe du Lac. Une permission spéciale lui avait été accordée pour assister aux funérailles de Mlle Gédéon Sigoin.

M. et Mme Arsène Godbout et M. Alexandre Marchand sont partis pour East-Angus pour assister aux funérailles de Mlle Gédéon Sigoin.

Mme M. Magnan de Montréal était à Dolbeau en fin de semaine à l'occasion de l'initiation des Filles d'Isabelle; elle visitait sa nièce Mme Maurice Boutin.

Mlle Alfred Robitaille était en visite chez sa mère Mme Georges Boivin.

Mme Célestin Boivin et son fils Normand sont en promenade à St-Joseph-d'Alma et Chicoutimi.

M. l'abbé Frs Plourde est revenu d'une vacance d'une quinzaine.

Saint-Augustin. — M. Héraclius Brassard a été élu maire à Saint-Augustin. Il a défait son adversaire M. Chs Saint-Pierre, qui était maire à cet endroit depuis 8 ans.

Notre-Dame-de-Lorette. — Certificats de 9e année: Mlle Stéphanie Castonguay et Stéphanie Lavertu ont obtenu avec succès de l'Instruction Publique leur certificat de 9e année. Leur institutrice était Mlle Thérèse Castonguay de Dolbeau.

Travaux à la nouvelle route. — Vingt-cinq hommes, plusieurs chevaux et camions sont employés au parachèvement de la nouvelle route, reliant le canton Pelletier au canton Antoine.



La statue de sainte Anne vénérée dans l'église paroissiale de Sainte-Anne de Chicoutimi.

Ces travaux doivent se terminer cet été.

Naissances. — Joseph-Fernand-Clermont, enfant de M. et de Mme Léopold Rivard; parrain et marraine, M. et Mme Fernand Gagnon.

Joseph-Michel-Ange-Ghislain, enfant de M. et de Mme René Tremblay de cette paroisse. Le parrain était Gabriel Boutin et la marraine Marie-Ange Tremblay.

Mariages. — Paul-Emile Gagnon, fils de M. et de Mme Delphis Gagnon a épousé Mlle Rita Castonguay, fille de M. et de Mme Philas Castonguay.

Ludger Valois, marchand, fils de M. et de Mme Madeleine Valois, de Normandin a épousé Mlle Ellette Castonguay, fille de M. et de Mme Didier Castonguay.

Charles-Eugène Saint-Pierre, fils de feu Joseph Saint-Pierre et de Mme Rose-Anne Larouche a épousé Mlle Marie-Rose Nard, fille de M. et de Mme Alfred Nard.

Mistissini. — La semaine dernière avait lieu en l'église Saint-Michel de Mistissini les funérailles de Mme Vve Albion Beaudry (née Caroline Hébert) décédée chez M. Anselme Hébert, maître de poste, à l'âge de 92 ans.

La levée du corps fut faite à la résidence de M. Hébert par M. l'abbé Edouard Perron, curé de Mistissini.

M. l'abbé Perron officia et M. les abbés Henri Tremblay de Sainte-Jeanne-d'Arc et David Pelletier de Péribonka assistaient comme diacre et sous-diacre.

La messe de Requiem fut rendue par la chorale de Mistissini.

Portait la croix, M. Arsène Bouchard de Mistissini. La dépouille mortelle fut enlevée par M. Henri Lamy de Saint-Félicien, Alfred Pelletier, Albert Michard de Saint-Méthode et Ovide Hébert de Saint-Félicien.

La défunte faisait partie de la congrégation des Dames de Sainte-Anne.

A la signature des registres, la chorale des Dames de Sainte-Anne rendit le cantique "Beau ciel".

Val-é-vent. — Mme Edmond Tremblay est de retour de l'hôpital de Chicoutimi où elle a subi un traitement de quelques jours.

Mme Vve Pierre Gaudreault de Mistissini est actuellement en voyage dans les cantons de l'Est.

M. et Mme Laurent Bergeron de Mistissini ont assisté la semaine dernière au mariage Bergeron et Tremblay à Péribonka.

Une délégation de 40 hommes de Mistissini est de retour d'une retraite fermée à Val Racine de Chicoutimi.

M. Edgar Laplante, agronome et Mme de Normandin étaient en visite à Mistissini chez M. et Mme Paul-Henri Castonguay.

Mme Edouard Hébert est de retour de l'hôpital de Chicoutimi.

M. et Mme Ludger Marceau, de

M. Roger Villeneuve, fils de M. Elzéar Villeneuve, de Jonquière, est décédé le 14. Son service a eu lieu samedi matin à 9 heures. Il était âgé de 19 ans et 4 mois.

Est décédée à l'hôpital du Sacré-Coeur à Montréal, Mme Jeanne Corneau, épouse de M. Lucien Brilant, de Saint-Henri, atteinte d'un cancer du sein. Elle avait été à un camp militaire en Alberta. Son service a eu lieu à Sainte-Anne, vendredi.

M. Léger Boivin, époux de dame Eliane Turgeon, de Chicoutimi, est décédé vendredi à l'âge de 30 ans. La dépouille mortelle a été transportée à La Malbaie où les funérailles ont eu lieu lundi.

M. Jean-Baptiste Canuel, époux de feu Mathilda Perron, de Chicoutimi, est décédé samedi à l'âge de 70 ans. Les funérailles ont eu lieu mardi matin à la Cathédrale.

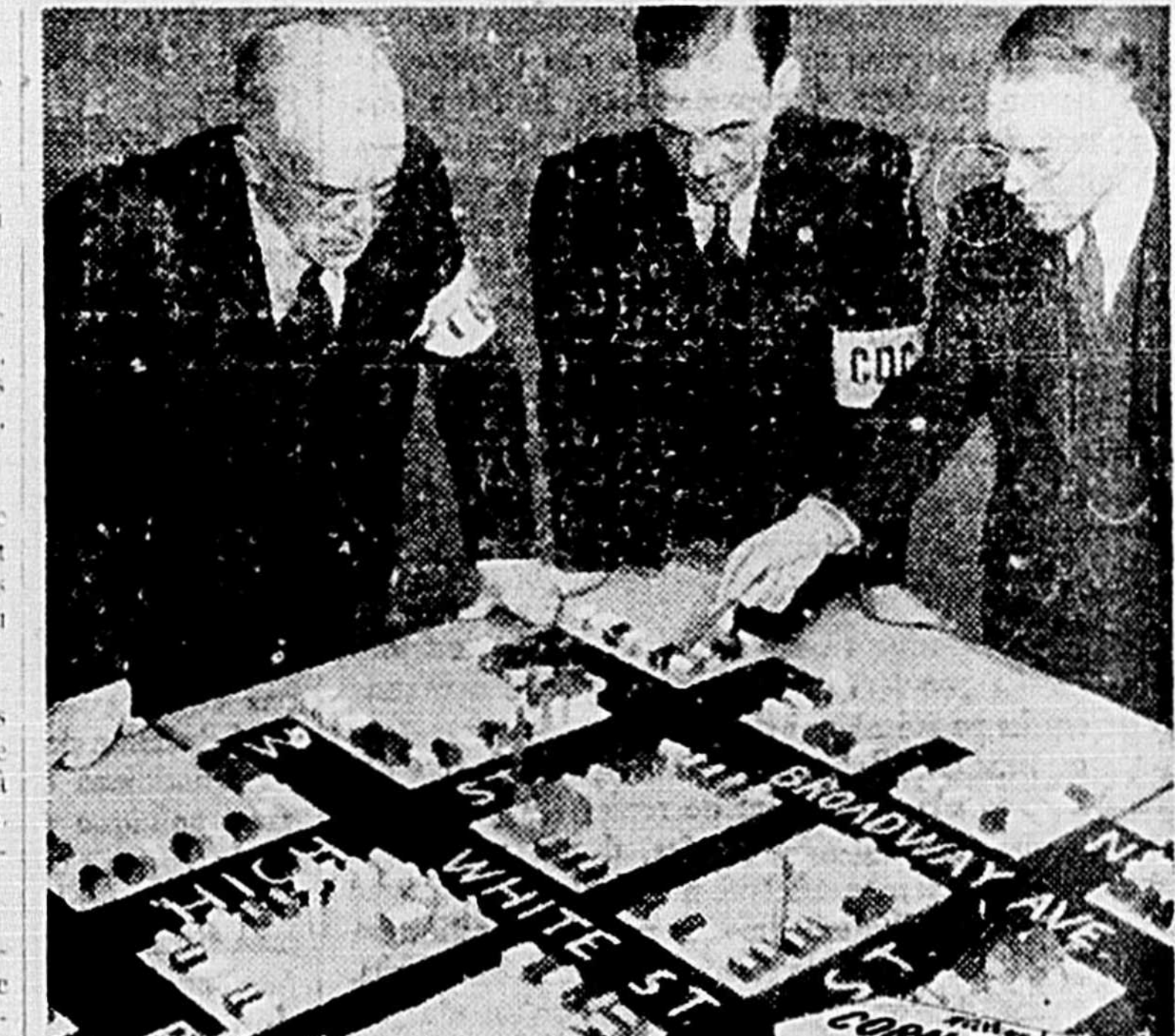
Noyades

Charlie Winton, de Saint-Jean, Terre-Neuve, s'est noyé jeudi dans le Saguenay, près des hangars de la Commission du Port, à Chicoutimi. On rapporte que Winton était avec deux amis sur le quai. A la suite d'une discussion aux fins de savoir qui savait le mieux nager, cet ouvrier, travaillant à Arvida, donna une démonstration en se lançant à la rivière après s'être sculagé de quelques vêtements. Il nagea quelques temps, puis se noya, ses compagnons étant impuissants à le secourir. Le corps a été repêché le soir.

Ludovic Gosselin, garçon de neuf ans, fils de M. Ernest Gosselin, de Girardville, s'est noyé alors qu'il se trouvait seul dans un chaland. Le garçon perdit ses rames et, pris de peur quand l'embarcation commença à aller à la dérive, il se jeta à l'eau et se noya.

Mlle Béatrice Paradis, âgée de 17 ans, fille de M. Lucien Paradis, contremaitre de la Lake St. John, s'est noyée jeudi après-midi en se baignant. Le corps n'a été repêché qu'après 2 heures de recherches. On a pratiqué en vain la respiration artificielle.

DES BOMBES CE SOIR?



DES PETITES maisons de bois, des réchottes comme bombes! Les hommes qui travaillent pour le C.P.C. étudient afin d'être prêts s'il tombait de vraies bombes. Ils s'entraînent à toute heure... rentrent affamés. "La sœur des Kellogg's Corn Flakes" est un régal quand je rentre à la maison!" dit Cecil Fiddy (au centre). 4 ménagères canadiennes sur 5 pensent de même. Et puis, ils sont prêts en 30 secondes, et ne salissent pas de casseroles. Achetez-les demain. Deux formats pratiques. Préparés par Kellogg, Fabrication canadienne.

ÉPARGNE DE TEMPS ÉPARGNE DE COMBUSTIBLE ÉPARGNE DE TRAVAIL

N'EST-CE PAS LA VÉRITÉ?

Ce qui arriva en 1918!

1918

HOURRA, MA CHÉRIE! J'AI ÉTÉ AUGMENTÉ!

CHIC! NOUS AURONS PLUS D'ARGENT À DÉPENSER!

AND MAGASIN

TOUS LES PRIX SONT MAJORÉS DE 20%

IL FAUT ABSOLUMENT DES SOULIERS AU PETIT.

VOIS TOUS LES GENS QUI VONT ACHETER. TOUT LE MONDE DOIT AVOIR ÉTÉ AUGMENTÉ.

MAGASIN

QUOI? 70¢ LA LIVRE POUR DU STEAK?

OUI, MES FRAIS AUGMENTENT. MES COMMIS SONT PAYÉS D'AVANTAGE.

OUI, LE PAIN COÛTE MAINTENANT 15¢.

... ET CELA POURRAIT ARRIVER CETTE FOIS!

Ceci ne laisse pas voir ce qui pourrait arriver. C'est ce qui est réellement arrivé... jusqu'à un certain point au Canada, durant la 1ère Guerre Mondiale, et dans une plus grande mesure dans toute l'Europe. Unissons-nous pour aider à protéger le plafond des prix et éviter l'inflation.

JOHN LABATT LIMITED



Mots croisés du "Progrès"

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11

HORIZONTALEMENT
1.—Autrefois, religieuse qui possédait une prébende.
2.—Action ou manière de regarder.
3.—Insecte diptère comprend de grosses mouches.
4.—Époque. Qui aime à donner.
5.—Pièce d'une serrure. — Épouse de Jacob. — Métal précieux.
6.—Avantage, faveur. — Époque.

6.—Préposition latine, signifiant «au-delà». — Enfant né le second.
7.—Posséder. — Rivière de France.
8.—Troisième note de la gamme.
9.—Insecte coléoptère vivant dans les bois vermineux. — Petite enclume portative.
10.—Montagne de Palestine, d'où Moïse aperçut la Terre Promise.
11.—Lieu planté d'aunes.
11.—Relatif au train.

Solution du problème précédent

O	P	E	R	E	S		R	E	P	U
B	I	L	A	T	E	R	A	L	E	S
I	L	E	T		P	E	C	A	R	I
T	O	G	E	S		B	E	N	I	N
C	I	R	I	E	R	S		L	E	
G	A	T		L	O	I		A	L	E
U	R		G	O	N	D	O	I	L	E
E	P	A	R	T		E	M	E	U	S
R	I	S	E	R		I	N	S	U	
I	N	T	E	R	E	S	S	E	E	S
R	E	I	S		T	R	E	S	S	E

Toujours ATTRAYANTS—Toujours APPÉTISANTS et de croûte molle!

BENSON'S
CORN STARCH
FECULE DE MAÏS

GRATIS! — Demandez la brochure "Recettes économiques" envoyez votre nom, votre adresse et les mots "Recettes économiques" au Service des Publications, Département d'Industrie, Commerce et Colonies, 129, rue Saint-Jacques, Montréal.

LE PROGRÈS DU SAGUENAY

C'est l'union qui fait la force et c'est la discipline qui fait l'union. Surtout, avant tout, à tout prix, soyez unis, parce que c'est la condition de la force et du succès.

S. S. PIE XI

Je n'ai jamais douté de mon étoile, du talent de mes généraux, de la vaillance de nos merveilleux poilus. Mais aussi, j'ai toujours compté sur le Dieu des armées, j'ai toujours attendu de lui la victoire.

FOCHI

L'après-guerre et les Chambres de Commerce

Conférence de M. Paul-E. Poirier, président de la Fédération.

Hôte d'honneur à un dîner de la Chambre de Commerce de Chicoutimi, mardi soir de la semaine dernière, M. Paul-E. Poirier, président de la Fédération des Chambres de Commerce de la Province, a exposé le programme des Chambres concernant l'après-guerre. Nous croyons rendre service en publiant cette partie de sa remarquable conférence.

L'APRÈS-GUERRE

Il est très opportun de former un comité spécial pour collaborer avec les enquêteurs de la fédération dans la tâche commune de préparer l'après-guerre.

Ce comité est d'importance primordiale et vous savez vous-mêmes tout le bien qu'il peut faire à votre région. Il faut se mettre dès maintenant à la tâche et préparer l'avenir.

Dans mon programme, à la présidence de la Fédération des Chambres de Commerce de la Province, j'apporte une attention toute spéciale à la formation de ces comités économiques et j'espère qu'ils donneront des résultats tangibles.

N'oubliez pas, messieurs, que les Chambres de Commerce ont un rôle prépondérant à jouer dans la province. Il est temps plus que jamais de s'affirmer et de se mettre résolument à la tâche si nous ne voulons plus continuer à rétrograder.

Votre Chambre doit avoir un comité économique qui siègera régulièrement. On conçoit assez facilement que les problèmes d'après-guerre que nous connaissons déjà seront réduits à leur minimum si l'on veut dès maintenant établir des plans pour les résoudre. Autrement, nous serions submergés par un flot de nouveaux problèmes que nous ne serions pas prêts à envisager. En commençant par l'étude des principaux, on trouvera plus facilement la réponse à ceux qui pourraient surgir par la suite.

A cette fin, nous avons préparé un travail qui a été présenté très récemment au Premier Ministre de la Province. En voici les grandes lignes:

PROJET

Faire l'analyse du marché de consommation d'une part, et d'autre part, des virtualités de production et des sources d'approvisionnement en produits ouverts ou semi-ouverts en vue de connaître dans quelle mesure l'industrie et le commerce de la province de Québec pourront, après la guerre, se transformer ou se réorganiser selon les cas, de manière à répondre dans la plus grande mesure possible à la demande locale d'assurer de l'emploi à notre population et à garantir une économie de paix normale et progressive.

OFFRE DE COLLABORATION

La Fédération des Chambres de Commerce de la Province offre au gouvernement provincial:

1-de mettre à sa disposition toute son organisation dans le but de faire l'analyse des tendances du marché de consommation en fonction de l'après-guerre, et

2-de se charger d'amasser tous les renseignements utiles.

DEMANDE AU GOUVERNEMENT
La Fédération demande au gou-

vernement provincial de préparer pour elle, les questionnaires, et la procédure à suivre dans l'enquête qu'elle offre d'entreprendre.

GRANDES LIGNES DU PROJET

1—Analyse du marché de consommation:

a) Les besoins probables après la guerre, des consommateurs civils en fonction de leurs désirs actuels, de leurs besoins actuels, de leur épargne et de leur capacité de payer;

b) — Les besoins probables des consommateurs industriels et commerciaux, en fonction du remplacement de leurs machineries et outillage démodés ou usagés.

2—Analyse des sources d'approvisionnement du marché:

a) Sources d'approvisionnement des produits de consommation en fonction des résultats de l'enquête précédente et de ce qui est produit dans la Province ou de ce qui ne l'est pas;

b) Sources d'approvisionnement des produits de transformation en fonction des résultats de l'enquête précédente et de ce qui est produit localement ou de ce qui ne l'est pas;

3—Analyse des possibilités de la Province pour répondre à la demande des consommateurs locaux:

a) Analyse des nouveaux produits que demandent les consommateurs et industriels locaux, et qui peuvent être produits dans la Province.

b) Analyse des possibilités industrielles (anciennes usines et nouvelles créées à la faveur de la guerre) et des moyens de favoriser leur transformation pour répondre à la demande locale.

Je suggérerais à votre Chambre d'activer ce comité afin de travailler en collaboration avec le Comité de la Fédération.

Nous le savons, il est temps plus que jamais de nous grouper, de coopérer, pour résoudre les problèmes de plus en plus complexes que nous avons à envisager. Nous nous rendons bien compte que la situation s'aggrave de jour en jour et que, si nous ne prenons pas les mesures qui s'imposent pour y faire face, nous subirons des chocs terribles qui menaceront peut-être irrémédiablement notre vie économique et sociale.

Comme chacun le sait, sous la pression de formidables capitaux étrangers, nous avons cédé une trop grande partie de nos entreprises familiales. Nous avons perdu dans le commerce et l'industrie des positions que nous avions péniblement gagnées, mais il nous en reste encore suffisamment pour ne pas désespérer de notre sort.

Il est vrai qu'au cours du dernier demi-siècle, nous avons été délogés d'un bon nombre de positions avantageuses pour notre économie, mais, par contre, nous avons pris pied dans certaines branches qui nous étaient étrangères auparavant. Nous possédons encore aujourd'hui, un grand nombre d'entreprises puissantes mais nos efforts sont trop éparés pour nous permettre de réaliser tout le progrès désirable.

Il y manque un lien pour relier les diverses entreprises que nous possédons. C'est là que réside notre faiblesse, mais les Chambres de Commerce sont justement ce lien qui nous manque et nous comptons

La fête de sainte Anne sera célébrée solennellement, comme les années passées, au sanctuaire régional de Ste-Anne-de-Chicoutimi.

De toutes les paroisses viendra un grand et pieux concours.

Que sainte Anne nous protège!



Le monument de la bonne sainte Anne, à Sainte-Anne-de-Chicoutimi

beaucoup sur elles pour canaliser nos efforts. Elles peuvent jouer un rôle de premier plan dans cette nouvelle tentative pour reconquérir le terrain perdu.

Nous avons la tâche de reconstruire pour regagner une certaine autonomie économique. Le demi-siècle de déboires et d'épreuves que les nôtres viennent de traverser, nous aura au moins éclairés sur les exigences de notre situation. Il nous aura appris que nous devons chercher la solution de nos problèmes dans l'union de toutes nos forces vitales. C'est dans la coopération érigée en règle de vie que les peuples faibles trouvent le moyen de résister à l'étranger pour assurer leur propre subsistance et leur propre épanouissement.

Malgré la gravité des temps, l'entrevois l'avenir avec un optimisme de bon aloi et je voudrais le voir partagé par tous mes compatriotes. Je suis assuré que, ce bon esprit aidant, les Chambres de Commerce de la Province continueront de se diriger dans la voie du succès qui ont marqué jusqu'ici leur marche rapide et progressive.

Sur le Pont de Sainte-Anne

La semaine dernière le Progrès était tapon, faisait remarquer Polycarpe.

"Était apont" (à privatif); sans Pont de Sainte-Anne. Les mots d'esprits de Polycarpe demandent quelque explication.

C'est bien beau de se marier; mais faut s'attendre à essayer la vaisselle.

Ubi amatur non laboratur; aut si laboratur, labor amatur, comme on nous disait au temps latin.

Mon ami, quand vous faites quelque chose de mal, n'attendez-vous pas une voix douce et secrète qui vous fait reproche? — Non! mais une voix forte, haute et éclatante: je suis marié!

Au fait, sur notre autostrade de la Grande Ligne on a commencé une grande bête de boucher les trous; M. le Ministre de la Voirie a entendu dire que les gens du Saguenay, poussés à bout, projetaient d'aller lui voler la nuit, son autostrade de Saint-Hyacinthe et de lui laisser la note à la place. Il a eu peur.

Les travaux ont besoin d'être bien faits. Sinon, certain, M. Bouchard, on va chercher votre autostrade!

Les Etats-Unis connaissent présentement une disette de couches et d'épingles de sûreté. Ça tombe mal, l'armée prévoit justement une moisson de quelque 300.000 bébes de guerre!

D'après les dépêches, on prend les villes par douzaines; et le bon peuple s'imaginerait qu'il s'agit d'autant de capitales. C'est ainsi qu'on rapportait la prise de la ville de Modica, en ajoutant l'instant d'après que Modica est une petite ville de... 50 maisons.

Les villes de Sicile ressemblent donc aux villes russes?

Tout de même, à force d'en pren-

dre, espérons qu'on les prendra toutes.

A propos de Sicile, M. King s'est révélé grand Canadien.

Comme l'Angleterre refusait, dans ses premières dépêches, de parler des troupes canadiennes qui combattent là-bas à côté des troupes anglaises et américaines, M. King s'est adressé à M. Roosevelt et a obtenu qu'il fut fait mention des Canadiens. C'est bien le moins!

L'Angleterre, apparemment, ne voulait pas effrayer les Italiens, ni révéler au monde que nos frontières passent maintenant de l'autre bord de l'Etna.

ROCH

Précis de la doctrine sociale catholique

Ce précis au 14 1/2. Cavallera et destiné à rendre de grands services aussi bien aux membres des cercles d'études qu'aux hommes d'action des troupes d'avant sous la main un manuel bien informé. Un vol. de 128 pages, \$1.35, par poste \$1.45. La Librairie Régionale Inc. Chicoutimi.

L'ALLEMAND

En regardant L'ALLEMAND, par Jacques Rivière, les Editions Bernard Valiquette présentent non seulement un chef-d'œuvre de la littérature moderne, mais aussi une analyse fouillée et une étude de l'âme allemande. Jacques Rivière a dégagé et mis en relief le principe fondamental de la mentalité allemande et indique les conditions inéluctables qui en découlent.

Il a d'autre part entrepris la synthèse des doctrines qui ont préparé et inspiré le nazisme avant la lettre. Il a fait en quelque sorte l'exégèse de cette foi nouvelle, qui tend à se réaliser aujourd'hui dans le national-socialisme et la suprématie de l'Etat et le totalitarisme. Il a dressé l'inventaire de cet ensemble de principes qui, après avoir assailli le monde d'un déluge de force à tous les pays du monde.

L'œuvre de ce grand esprit débore de dès lors le cadre historique. Sans doute, chez Rivière, la philosophie, l'histoire, l'éthique, conservent leur autonomie, et poursuivent méthodiquement leurs investigations, chacun dans le domaine qui lui est propre. Mais le penseur domine les spécialistes, et le monument qu'il a élevé occupe la place qui lui revient sur les sommets de la pensée française.

L'ALLEMAND, par Jacques Rivière, est en vente à la Librairie Régionale au prix de \$1.35 (\$1.35 par la poste).

La Fédération nationale de l'Aluminium et l'étatisation

Exposé de principes au sujet de l'Aluminium. — Réclamations de la Fédération. — La doctrine pontificale.

Lors d'une récente réunion tenue à Shawinigan, la Fédération nationale des employés de l'Aluminium a émis une déclaration de principes sur l'établissement des entreprises. Cette déclaration est une réponse aux propos tenus par le chef de la C.C.F., à Montréal, M. Coldwell, sur le compte de l'Aluminium Company. Rappelant la doctrine sociale de l'Eglise sur l'étatisation des entreprises, la Fédération affirme en premier lieu le principe de la propriété privée, puis elle souligne en s'appuyant sur l'encyclique Quadragesimo Anno qu'il "existe certaines catégories de biens pour lesquelles on peut soutenir avec raison qu'ils doivent être réservés à la collectivité, lorsqu'ils en viennent à conférer une puissance économique telle qu'elle ne peut sans danger pour le bien public, être laissée entre les mains de personnes privées". Voilà la doctrine dont s'inspire la Fédération en cette matière. Cette doctrine doit conserver toute sa valeur objective et n'être pas entachée d'électorisme, ni servir de tremplin au socialisme.

La Fédération a adopté à cette réunion plusieurs résolutions importantes, dont voici les principales:

1. Demande d'une cure de moins pour les cuistes dans toutes les usines d'aluminium.

2. Exemption de l'impôt sur le revenu pour le temps supplémentaire et le bon à vie chère.

3. Déclaration de principes sur le droit de propriété et l'étatisation des entreprises.

L'assemblée de la fédération était présidée par M. Joseph Collins. On remarquait en particulier la présence des représentants des Syndicats de Shawinigan, d'Arvida, de la Tuque et de Beauharnois, MM. Gérard Dallaire, Hervé Pelletier, C.-E. Tremblay, Réal Charland, Irénée Thivierge, C. Duquette, H. Thibault et René Harnegnies.

Voici le texte de la déclaration de la Fédération sur la propriété et l'étatisation des entreprises:

"En ces dernières semaines, à la Chambre des communes à Ottawa, plusieurs députés ont participé à un débat sur l'industrie de l'aluminium, au cours duquel certaines révélations ont été faites sur la prise de l'aluminium au Canada et aux Etats-Unis, sur la structure financière de la compagnie mère et des compagnies contrôlant l'industrie de l'aluminium, etc. Puis on a suggéré l'institution de commissions d'enquête, et on a même proposé l'étatisation d'une partie des usines et pouvoirs hydro-électriques présentant propriété de sociétés anonymes qui contrôlent l'industrie de l'aluminium.

"L'opinion publique a paru s'intéresser à ce débat. La Fédération nationale des Syndicats d'employés de l'aluminium croit devoir souligner qu'on ne paraît pas avoir attaché assez d'importance au coût de production de l'aluminium, par exemple, pour connaître avec autan-

d'exactitude que possible la marge entre le coût de production et le prix de vente. Ce sujet à lui seul pourrait occuper une commission d'enquête pendant une assez longue période de temps.

"Pour ce qui a trait à l'étatisation, la fédération désire rappeler que le gouvernement syndical a une doctrine qu'il a toujours professée à ce sujet et dont les données générales ont été liminairement exposées en 1931 dans l'encyclique Quadragesimo Anno. Il convient de citer ici deux paragraphes de ce document dont l'autorité est reconnue par les non-catholiques. Voici ces textes:

"L'encyclique parle du double aspect, individuel et social, qui s'attache à la propriété, selon qu'elle sert l'intérêt particulier ou regarde le bien commun; c'est de la nature et donc du créateur que les hommes ont reçu le droit de propriété privée, tout à la fois pour que chacun puisse pourvoir à sa subsistance et à celle des siens, et pour que, grâce à cette institution, les biens mis par le créateur à la disposition de l'humanité remplissent effectivement leur destination, ce qui ne peut être réalisé que par le maintien d'un ordre certain et bien réglé.

"Puis, encore dans l'encyclique, il y a certaines catégories de biens pour lesquelles on peut soutenir avec raison qu'ils doivent être réservés à la collectivité, lorsqu'ils en viennent à conférer une puissance économique telle qu'elle ne peut, sans danger pour le bien public, être laissée entre les mains de personnes privées."

Voilà la doctrine dont s'inspire la fédération en cette matière. Cette doctrine doit conserver toute sa valeur objective, et n'être pas entachée d'électorisme, ni servir de tremplin au socialisme."

À Arvida

Vendredi dernier, le 16 juillet, après plusieurs jours de menace de grève des milliers de copies de l'avis suivant furent distribuées aux employés des usines de l'Aluminium Co. of Canada, Limited, à Arvida se rendant au travail: "Arrêt de travail ce matin à 8 heures, pour de meilleures conditions", signées par l'Union Internationale.

A la suite de cet avis, monsieur P.-E. Radley, surintendant de l'usine d'Arvida a fait afficher lundi l'avis suivant: "Nous sommes heureux de constater que l'avis de l'Union Internationale ne fut pas considéré sérieusement et qu'aucun de nos employés n'y apporta attention. On appréciera et on constatera particulièrement au Canada cette preuve de loyauté envers les engagements écrits et les obligations d'écrits employés à produire l'aluminium nécessaire à la fabrication des avions de guerre et envers la Compagnie."

VOUS ÊTES LIBRE de choisir entre ces dix banques à charte...

Banque de Montréal
Banque de Toronto
Banque Canadienne de Commerce
Banque Dominion
Banque Impériale du Canada

Banque de Nova-Scotia
Banque Provinciale du Canada
Banque Royale du Canada
Banque Canadienne Nationale
Banque Barclays (Canada)



Ces banques sont constituées aux termes de la Loi sur la banque, promulguée par le Parlement du Canada. Elles se font concurrence en sollicitant votre clientèle. Cette rivalité même vous offre la garantie d'une gestion équitable et efficace et d'un bon service. Il est loisible aux entreprises comme aux particuliers de se rendre, à leur choix, à l'une de ces banques afin de déposer de l'argent, de négocier des emprunts ou de faire n'importe quelle autre opération de banque.

Sécurité et discrétion: telles sont les deux qualités fondamentales que le peuple canadien a toujours exigées de ses banques. Il leur a confié plus de 4,350,000 comptes de dépôts, sachant que son argent sera disponible quand il le voudra. Ses rapports quotidiens avec des gérants et des employés de banque lui ont appris que ses affaires conservent un caractère rigoureusement confidentiel. Les banques sont, dans tous les sens

du mot, les serveurs du public. Lord Macmillan, dans le rapport de la Commission royale de 1933, s'exprimait ainsi: "Le mécanisme de la finance est délicat; si la confiance sur laquelle il repose croît avec l'âge, elle peut être détruite du jour au lendemain; aussi ceux à qui incombe la responsabilité du bien-être du peuple doivent-ils agir avec prudence quand il s'agit d'y apporter des changements".

Les banques à charte comptent au Canada plus de 3,000 succursales et agences auxquelles vous pouvez confier vos économies ou vos problèmes financiers avec l'assurance de la plus entière discrétion.

LES BANQUES À CHARTES DU CANADA

Concours d'Aéroplanes GARÇONS!



Avez-vous construit votre avion? Si non, mettez-vous à l'œuvre de suite afin de participer à ce concours qui vous offre de beaux prix.

LE MAGASIN THIFFAULT & SAINTONGE rappelle aux concurrents, que l'ouverture officielle de ce concours aura lieu le vendredi 13 août 1943 à l'HOTEL DE VILLE de Chicoutimi.

Demandez votre feuille d'inscription au magasin



310, RUE RACINE, CHICOUTIMI



Dans votre intérêt

Commandez de bonne heure

vos ARTICLES de CLASSE

Rappelez-vous que la

LIBRAIRIE RÉGIONALE, Inc.

ÉDIFICE DU PROGRÈS DU SAGUENAY

12, av. Labrecque Chicoutimi

EST SPÉCIALISÉE DANS CE COMMERCE — PRIX LES PLUS BAS

Assemblée générale de l'Association des courtiers d'assurance de Chicoutimi

M. Patrick Gauthier, de Jonquière, élu président. — Présence de M. Jean-Charles D'Auteuil, secrétaire général de l'Association. — Elections des officiers.

L'association des Courtiers d'Assurance de la province de Québec, section de Chicoutimi-Lac-Saint-Jean, a tenu sa réunion annuelle mardi à l'hôtel Chicoutimi, sous la présidence de M. Adélard Tremblay, agent d'assurance de Chicoutimi et président de cette association depuis neuf ans. Une trentaine d'agents de la région assistaient à cette réunion au cours de laquelle ont été discutées des questions importantes relatives à l'assurance. M. Jean-Charles D'Auteuil, de Montréal, secrétaire de l'Association assistait également à cette assemblée et s'est déclaré enchanté des résultats obtenus dans le domaine de l'assurance dans la région grâce à la coopération et l'esprit de bonne entente qui règnent entre les agents de notre district. Au cours de la journée plusieurs questions importantes furent discutées, dont l'assurance de guerre et de bombardement, l'impôt sur le surplus de bénéfice, les contrats et autres questions de régle interne.

Un rapport a été présenté à l'assemblée sur la situation des courtiers d'assurance dans la Province de Québec, montrant la coopération très étroite qui existe avec le Département des Assurances. On a également présenté un rapport sur les opérations des dix dernières années qui démontre que, dans la province de Québec, 75% des agents d'assurance ont été licenciés comparativement à 16% seulement en 1930 alors qu'il y en avait alors environ 8.000.

On sait que l'Association des Courtiers d'Assurance de la province de Québec est la seule association de l'Amérique du Nord, dont les membres sont exclusivement professionnels en assurance, ceci grâce à un plan de qualification maintenant en pleine vigueur. Ce plan d'examen obligatoire imposé volontairement dans l'Association des Courtiers d'Assurance a pour but de faire réaliser aux agents d'assurance la nécessité d'une plus grande connaissance des contrats d'assurance qu'ils sont appelés à offrir au public afin de donner à ce dernier des contrats adéquats et une protection complète, services que le public est en droit de recevoir de son courtier.

L'Association des Courtiers d'Assurance

assurance est également la seule dans tout le Canada à avoir un cours de compétence obligatoire pour tous ses membres.

Au cours de la journée, on procéda à l'élection des officiers de l'Association pour la nouvelle année; les trois sections de Chicoutimi, Lac-Saint-Jean et Roberval ont été fusionnées en un seul district, dont les vice-présidents agiront comme gérants. Voici le résultat des élections: président, Patrick Gauthier, de Jonquière; vice-président, Robert Tremblay, Chicoutimi; J.-B. Angers, Hébertville et Hylas Gagnon, Roberval; secrétaire, Henri Gagnon, Chicoutimi; directeurs: R. Bélanger, Kénogami, P. Harvey, Saint-Joseph-de-la-Montagne, Saint-Félicien et Le-Ph. Potvin, Port-Arthur. Parmi les membres de l'Association qui assistaient à cette réunion, signalons MM. P.-E. Tremblay, Bagotville, J.-A. Perron, Dolbeau, Alph. Peineault, Chicoutimi, P.-E. Laberge, Chicoutimi, Adélard Tremblay, Chicoutimi, R.-J. Tremblay, Grand-Baie, J.-D. Lessard, Jonquière, Ch. A. Frigon, Jonquière, Ovide Marchand, Kénogami, Pascal Villeneuve, Roberval et Maurice Dumas, d'Hébertville, ainsi que tous les officiers de l'Association nommés plus haut.

Recrutement dans notre région pour le C. A. R. C.

Les officiers recruteurs du C. A. R. C. établissent leur bureau dans les villes suivantes:

Dolbeau, le 26 juillet.
Roberval, le 27 juillet.
Saint-Joseph-de-la-Montagne, le 28 juillet.
Jonquière, le 29 juillet.
Chicoutimi, les 30 et 31 juillet.
Chicoutimi, les 30 et 31 juillet.
Arvida, les 2, 3 et 4 août.
Port-Arthur, les 5 et 6 août.

Les jeunes filles et jeunes gens sont invités à s'enquérir des conditions d'admission dans le C. A. R. C. Les épreuves réglementaires comprennent les tests de classification et

MAUX DE TÊTE, MIGRAINE, NERVOUSITÉ, MAL DE DOS, DOULEURS PÉRIODIQUES

Soulagés promptement et efficacement avec les Antalgine.

Pour connaître les causes des maux de tête lisez la circulaire incluse dans chaque boîte d'Antalgine.

En vente partout 25c et 75c

ANTALGINE

Méfaits de la foudre à Saint-Gédéon

Un ouragan accompagné de grêle a incendié la grange-étale de M. Joseph Boly, cultivateur de Saint-Gédéon. La bâtisse qui avait été refaite à neuf l'année dernière, a été rasée de fond en comble par l'incendie.

Dans le rang 4, la foudre est entrée dans la maison de M. Eddy Claveau, cultivateur. L'éclair a mis le feu à la maison et a semé, cela se comprend, la panique parmi les occupants. Quelques membres de la famille de M. Claveau ont même été renversés et frappés de surdité partielle, laquelle cependant n'a pas été de longue durée. Dans le rang des lies, la porcherie de M. Eugène Côté, a subi de forts dommages par la foudre. Un des fils de M. Côté qui se trouvait dans la bâtisse a eu la peur de sa vie, mais il s'en est tiré sans blessures graves.

La récolte a été sérieusement ravagée, en différents endroits de la paroisse.

Électrocuté à Arvida

M. Alphonse Fradette, de Jonquière, a été électrocuté hier, à Arvida. M. Fradette qui était âgé de 41 ans, était l'époux de dame O. Ava Perron et laisse 11 enfants.

Les funérailles auront lieu, vendredi matin, à 8 h. 30, à Kénogami.

d'aptitude mécanique ainsi que l'examen médical seront donnés et complétés le même jour, ce qui permettra d'éviter les dépenses nécessaires menant à l'obtention de la licence.

Une requête de transport sera fournie aux postulants et postulant, afin de leur permettre d'accomplir leur service à Montréal et d'être ainsi affectés à leurs postes respectifs.

Le C. A. R. C. lance un appel pour le personnel navigant: Pilote, bombardier, navigateur, radio-télégraphiste et mitrailleur. Il y a aussi plusieurs autres métiers intéressants pour lesquels vous pouvez être qualifiés: mécanicien en moteur, en carter, en avions, ouvrier général, etc. Il y a encore un besoin urgent de recrues pour la Section féminine sténographes, conductrices de transport, cuisinières, etc.

LA GUERRE

D'une semaine à l'autre

Tout semble bien marcher sur tous les fronts alliés, en Europe occidentale comme en Russie, en Méditerranée comme dans le Pacifique. La moitié de la Sicile est déjà aux mains des Alliés, et les troupes anglaises, canadiennes et américaines vont de l'avant partout. La bataille est engagée sur une grande échelle près de Catane, sur la côte est de l'île, où la résistance axiste se raffermir. Le fait principal qui a attiré l'attention du monde ces jours derniers a été le bombardement de Rome par 500 bombardiers américains. En Russie, les Russes font des merveilles et ne sont plus qu'à neuf milles d'Orël. Prenant l'offensive après avoir contenu toutes les attaques allemandes depuis le 5 juillet, les Russes sont en train de bouleverser totalement les plans de la campagne d'été d'Hitler, qui visait apparemment Moscou encore une fois. Dans le Pacifique, l'aviation alliée grandit en puissance et exécute maintenant des raids de 200 bombardiers. Au cours d'un de ces raids les avions américains ont coulé sept navires nippons et descendu 49 avions ennemis en vingt minutes, dans les Salomon. La base de Munda a reçu plusieurs visites des bombardiers américains.

La R. A. F., le C. A. R. C. et l'aviation américaine ont pilonné plusieurs objectifs en Europe occidentale depuis les Pays-Bas jusqu'au nord de l'Italie; Amsterdam et Naples entre autres, ont été copieusement bombardés.

BOMBARDEMENT DE ROME

C'est le bombardement de Rome qui retient le plus notre attention cette semaine. Voici ce que dit le "Devoir" de ce raid: "Quelle que puisse être l'importance militaire du triage de San-Lorenzo et des autres objectifs bombardés lundi par les avions américains, il est bien permis d'écrire que le bombardement de Rome a été décidé par les chefs alliés dans le but de briser le moral du peuple italien en proclamant la résolution inébranlable des Alliés d'en finir avec la résistance italienne. Il faut ajouter que Rome n'est pas une simple ville italienne comme Florence ou Venise: c'est le centre de l'Eglise catholique, la Ville-Eternelle, la source de toute la civilisation chrétienne et occidentale. Tous les catholiques et tous ceux qui se réclament de la civilisation gréco-latine sont un peu citoyens de Rome."

Le bulletin officiel du grand quartier général allié en Afrique-Nord annonce que plus de 500 bombardiers américains ont participé à l'attaque de lundi et que 5 seulement de ces appareils ne sont pas rentrés. Il affirme que les bombes ont détruit beaucoup de matériel roulant et d'outillage aux tringales de San-Lorenzo et de Vittorio et causé des dégâts considérables à l'aérodrome de Rome et aux aciéries Tabonelli.

Le bulletin italien affirme que nombre de monuments consacrés à la foi ou à la science ont été endommagés et même partiellement détruits, que le nombre des morts s'élève à 166 et celui des blessés à 1.659. Parmi les édifices endommagés, le bulletin mentionne la basilique de Saint-Laurent-Hors-les-Murs, le cimetière de Verano, l'Université de Rome, des hôpitaux et l'Institut polytechnique. Il affirme que les quartiers ouvriers de Prenestina et de Latina ont été dévastés. Une émission de la radio du Vatican a confirmé le fait que la basilique de Saint-Laurent et le cimetière de Verano avaient été éprouvés par le bombardement. La radio de Berlin a annoncé que le chef suprême de la police militaire italienne, le général Lazzari, et son adjoint, le colonel Barocco, auraient été tués au cours du bombardement de Rome.

La propagande de l'Axe ne manque évidemment

pas de tirer tout le parti possible du bombardement de Rome et les Allemands se montrent plus vécement dans leurs protestations que les Italiens eux-mêmes. La radio allemande est même allée jusqu'à affirmer que Sa Sainteté le Pape Pie XII avait déjà fait tenir des protestations au premier ministre Churchill et au président Roosevelt, mais la nouvelle n'a pas été confirmée de quelque façon que ce soit. La presse anglaise est unanime à approuver la décision que l'on a prise de bombarder Rome et le "Times" dit que l'on évitera bien des débats inutiles si l'on se met bien en tête qu'il s'agit d'une opération militaire pure et simple. La presse irlandaise manifeste de la tristesse et suggère au premier ministre de Valera de s'entretenir avec le gouvernement italien pour faire proclamer Rome ville ouverte et auprès des gouvernements de Grande-Bretagne et des Etats-Unis pour leur demander de cesser les bombardements en attendant une réponse.

LES CAPITALES BOMBARDEES, A DATE

Rome est la 15e capitale européenne à avoir été bombardée, depuis que les hordes d'Hitler ont envahi la Pologne, le 1er septembre 1939.

D'après l'ordre chronologique de leur premier raid, voici les capitales bombardées en Europe, à date: Varsovie, 1er septembre 1939; Helsinki, 30 novembre 1939; Oslo, 26 avril 1940; Bruxelles, 10 mai 1940; Paris, 3 juin 1940; Londres, 17 août 1940; Berlin, 31 août 1940; La Haye, 15 novembre 1940; Belgrade, 8 avril 1941; Sofia, 13 avril 1941; Bucarest, 26 juin 1941; Moscou, 22 juillet 1941; Budapest, 5 septembre 1944; Copenhague, 27 janvier 1945; Rome, 19 juillet 1943. (Pour ce qui est de la guerre des Nations-Unies contre le Japon, la première capitale à être bombardée a été Tokio, qui le fut le 18 avril 1942).

On signale aussi que la ville d'Athènes, capitale de la Grèce, avait été bombardée par l'Axe, le 14 avril 1942, mais qu'aucune bombe n'est alors tombée dans les limites de la ville proprement dite.

L'EXPEdition COMPTAIT DES CATHOLIQUES Des avions américains, y compris des catholiques, stationnés à des bases de Libye, ont bombardé les cours à marchandise Littoria, à Rome, durant 75 minutes lundi. Selon des photographies aériennes, ces cours auraient été "complètement détruits".

On dit que l'on avait désigné le plus de catholiques possible parmi les membres de l'expédition afin de neutraliser d'avance toute la propagande mensongère de l'Axe.

CE QUE SUGGÈRE LORD HALIFAX

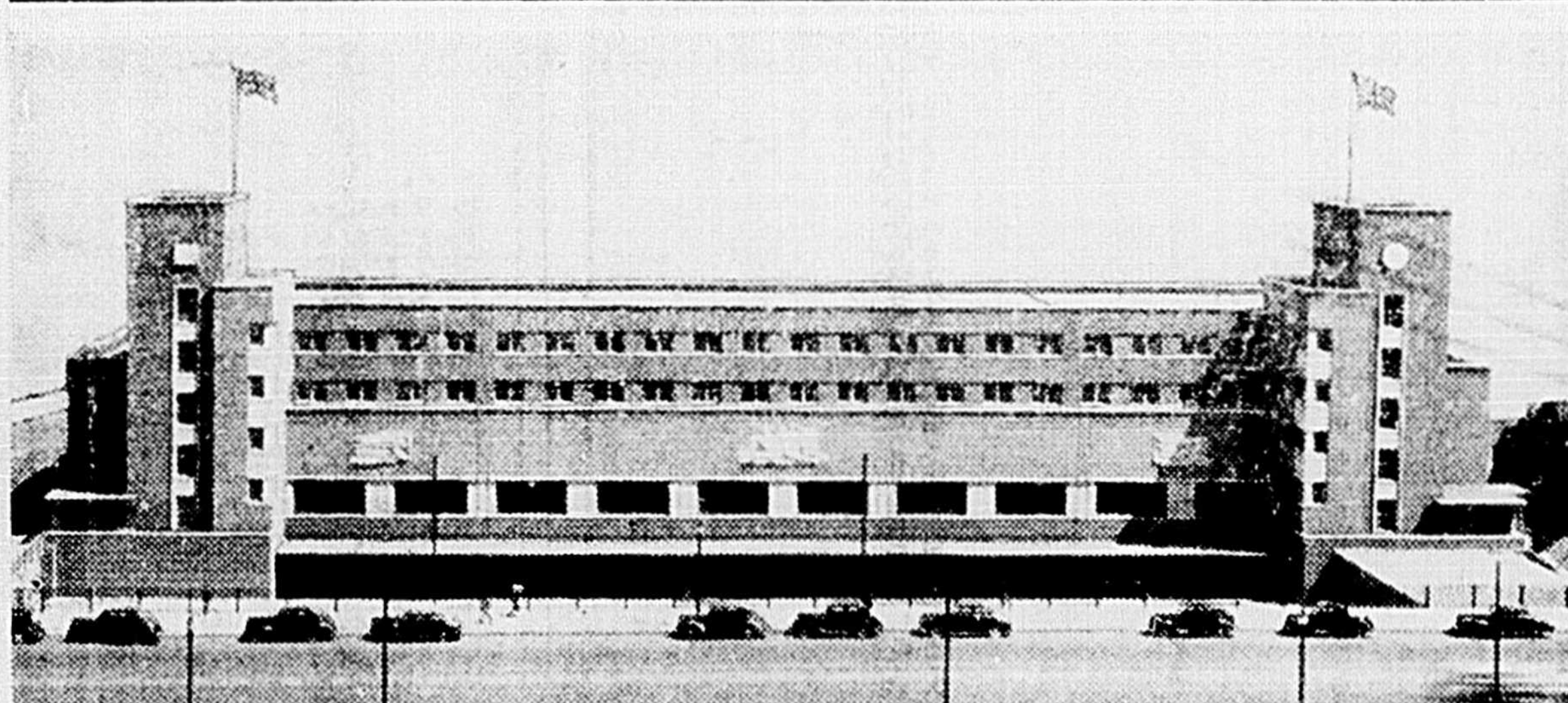
Lord Halifax, ambassadeur de Grande-Bretagne aux Etats-Unis, commentant le bombardement sur Rome, a déclaré que ce raid était justifié par la stratégie militaire.

Parlant à une conférence de presse, lord Halifax dit aux journalistes réunis pour l'accueillir à Portland que, d'après le premier rapport qu'il a reçu du raid, celui-ci avait comme objectifs des installations ferroviaires et que son but était d'empêcher d'autres renforts allemands de parvenir en Sicile et par là, d'épargner de nombreuses vies américaines, britanniques et canadiennes.

Lord Halifax suggère que les Alliés, quand ils auront la victoire définitive, imposent un dur traité de paix à l'Allemagne. L'ambassadeur n'a pas mentionné l'Italie dans cette dernière partie de sa déclaration.

FRANÇOIS-PAUL.

L'ANCIENNE ET LA NOUVELLE



Voici deux gares qui représentent chacune une époque. En haut, la nouvelle Gare Centrale du Canadien National à Montréal, modèle d'architecture moderne; au-dessous est une reproduction photographique de l'ancienne gare Bonaventure telle qu'elle apparaissait en 1888, reproduction fournie par le studio William Notman.

La photographie du haut a été prise du pont de la rue Dorchester qui se trouve à 30 pieds au-dessus du hall de la gare. Celle-ci est en bordure d'une esplanade d'environ 225 pieds de large. A composer les autos qui stationnent sur le pont avec les voitures à traction animale dans la photo du bas.

L'ancienne gare Bonaventure a vu passer nombre de distingués voyageurs y compris des rois. Elle sera encore utilisée en partie pendant la guerre, puis l'édifice lui-même sera rasé.

La Gare Centrale, ouverte au public le 15 juillet, est la plus moderne qui soit sur le continent. Toute la superficie de la vieille gare Bonaventure pourrait tenir à l'aise dans le hall de la nouvelle gare.



La Gare Centrale est le centre d'un à notre effort de guerre et ouvre un important développement ferroviaire nouveau chapitre dans l'histoire de la qui dotera Montréal d'un système de métropole du Canada. transport amélioré. Elle aide beaucoup.

Collation de diplômes

Dimanche soir, le 25 juillet, aura lieu au théâtre Capitol de Chicoutimi, la collation des diplômes de l'Académie de musique sous la présidence de M. Emile Laroche, représentant l'Académie de musique de Québec.

L'on pourra se procurer des cartes d'entrée en s'adressant aux différents professeurs de musique de la région. Tous les parents et amis des élèves sont cordialement invités à cette soirée.



Commissaire

M. Philippa Simard a été élu commissaire par acclamation pour la commission scolaire de Dolbeau.

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

Brûlures

M. Barthélemy Huart, travaillant à la Lake St. John à Dolbeau, s'est brûlé aux bras et à la figure lorsqu'un commutateur à l'huile a fait explosion. Les blessures paraissent plutôt légères.

ACTIONS — ROYAUTES PÉTROLIFÈRES

Cotes, renseignements, rapports et cartes seront fournis sur demande, sans obligation.

CLIFTON C. CROSS & Co. (QUEBEC) LIMITED

1405, rue PEEL, MONTREAL

Messieurs: Veuillez me faire parvenir renseignements et cartes indiquant les développements pétroliers, dans l'ouest du Canada.

NOM

ADRESSE

P.S.

Livres et revues

LE BLASPHEME

Par S. Bui le cardinal VILLENEUVE, O. M. I. En dépit de nombreux efforts, dont la campagne entreprise par les Voyages de commerce, le blasphème demeure encore une de nos plaies les plus hideuses. Même les jeunes en souffrent, victimes de la contagion presque universelle.

Et cependant il est un vice qui ne saurait s'excuser, c'est bien celui-là. Quelques instants de réflexion devraient suffire à en convaincre même les moins pieux.

C'est pour produire cette conviction que S. Bui, le cardinal Villeneuve, en un nombre élevé de chapitres, nous fait connaître notre peuple est affligé, vient de publier une Lettre pastorale consacrée au blasphème.

Ces pages victorieuses et tonitruantes feront du livre à tous ceux qui l'ont lu. Aussi l'œuvre des Tracts à celle obtenue l'autorisation de les publier dans la collection mensuelle.

Cette élégante plaquette de 16 pages se vend à sous l'exemplaire, à la Librairie Régionale.



présente le 2ème volume de la collection

"LE MESSAGE FRANÇAIS"

PÉTAINE

dans ses plus beaux textes

Les harangues reproduites dans ces pages composent un message sain, solide, conforme à la vérité.

Le programme de rénovation spirituelle et matérielle qu'elles proposent devraient inspirer nos efforts dans la reconstruction nécessaire de notre pays.

Roger VARIN

NUMÉRIQUE PARIS

1. Message de Peguy \$9.25

2. Message de Claudel .25

3. Message de Pétain .25

Commandez dès maintenant, écrivez, téléphonez, venez à

LA LIBRAIRIE RÉGIONALE, INC.

12, ave. Labrecque, Tél.: 402 CHICOUTIMI

GEOGRAPHIE DE MILLE HECTARES

par Maurice Bedel

PRINX \$6.75 — Par la poste \$8.50

Il ne faut pas se méprendre sur la nature de ce livre enchanteur. L'auteur a voulu nous raconter un coin de France qu'il aime, les vallées à la beauté de la géographie.

Ces mille hectares, cette parcelle d'une petite commune de France, nous pouvons les traverser dans un millier d'années de notre pays. Si un auteur de chez nous y apportait l'esprit charmant, sans appel, la vocation inaliénable d'un Maurice Bedel, il nous révélerait des merveilles de notre faune, de notre flore, de nos horizons, de nos gens.

Quel chatouillement de nuances, quel amour du pays, quelle connaissance de la race!

Tél. 670! S. V. P.

Les Bouchers
Les Laitiers
Les Hôtelliers
Les Épiceries
Les Fromagers

recevront de notre Département Frigorifique toute l'attention requise.

Notre homme de service

Se hâtera de vous voir et mettra vos machines en marche.

La Librairie Commerciale — LIMITÉE —

140, Cartier CHICOUTIMI



SOLDAT du TERROIR

CETTE année le cultivateur canadien a un besoin urgent de votre aide. Il a besoin de vous pour l'aider à produire les vivres si nécessaires à la victoire. Des milliers d'agriculteurs sont actuellement sous les armes, de sorte que le fermier, le soldat du terroir, manque de main-d'œuvre. Mais en dépit de cette pénurie de main-d'œuvre, il est appelé à produire plus de nourriture que jamais. Les aliments sont une des armes les plus puissantes de la guerre. Il nous faut absolument les céréales, le bœuf, les produits laitiers, les œufs, le bœuf, les fruits, les légumes—LES VIVRES requis pour l'alimentation de nos armées, de nos alliés et de notre population.

QUE POUVEZ-VOUS FAIRE?

Que vous soyez professeur, étudiant, homme d'affaires ou de profession, employé de bureau ou de magasin—peu importe—si vous disposez de quelques heures, de quelques jours, de quelques semaines ou de quelques mois cet été, vous êtes en mesure de rendre à votre pays un grand et patriotique service en donnant un coup de main sur la ferme. Même sans expérience, vous pouvez toujours aider. Vous trouverez le travail sur la terre salubre et agréable, et vous éprouverez la satisfaction de savoir que vous avez rapproché la Victoire.

Ce que vous devriez faire AUJOURD'HUI!

Consultez tout comité local spécialement établi dans votre ville pour le placement de la main-d'œuvre agricole, ou bien écrivez au directeur fédéral-provincial de la main-d'œuvre agricole à la capitale de votre province; ou encore mettez-vous en relation avec votre plus proche bureau de Placement et du Service selectif.



MINISTÈRE DU TRAVAIL

HUMPHREY MITCHELL

Ministre du Travail

A. MacNAMARA

Directeur du Service selectif national

supplétez à votre ration de viande avec

BOVRIL

qui donne un "piquant" nouveau aux réchauffés et la riche saveur du bœuf aux soupes, sauces et pots-au-feu.

Si VOUS AVEZ DROIT à des PNEUS

● Nous pouvons vous dire, en soixante secondes, si vous y avez droit ou non... si, d'après les règlements, vous avez droit à faire rechapier ou réparer vos pneus. Mais, quelle que soit votre classification, vous pouvez, à votre avantage et à celui de vos pneus, venir discuter avec nous de la meilleure chose à faire pour que les pneus que vous avez actuellement continuent de rouler jusqu'à leur dernière once de force—et ils en ont peut-être encore beaucoup de reste.

Venez—pas demain—mais AUJOURD'HUI.



J.-A. TRUCHON

284, rue Racine

Tél. 485W

CHICOUTIMI

GARAGE MUNGER Ltée

244, rue Saint Dominique

1

JONQUIÈRE

En quinze ans, soit de 1922 à 1937, la dépense pour les spiritueux, dans notre province, a été de \$700,000,000, de quoi couvrir le coût de 70 universités de \$10,000,000 chacune.

(Lettre des Evêques)

Questions de français

Torontins, Torontonins, Torontonien

La semaine dernière, après avoir considéré différents noms de lieux et les noms des habitants de ceux-ci, nous avons conclu, premièrement, qu'il semble contraire aux usages de la morphologie de faire dériver de Toronto un mot avec terminaison en *ois*, comme *Torontois*, pour désigner ses habitants, et, deuxièmement, qu'il vaudrait peut-être mieux en faire dériver un mot avec la terminaison *onien*, c'est-à-dire *Torontonien*, comme on fait *Quintilien* avec *Quinto*.

Certains lettrés objecteront que *Torontonien* ne pourrait dériver que d'un mot latin de la troisième déclinaison avec génitif en *onis*, comme *Ciceronis*, *Maccedonis*, *Maccedonis*, *Leo, Leonis*, à *Léonien*, *Napoleonis*, à *Napoléonien*, alors que *Toronto* n'est qu'un mot sauvage, un mot de la langue huronne, — lequel, soit dit en passant, signifie "lieu de rencontre", comme nous l'apprennent les encyclopédies.

Il ne faut pas oublier que le latin est une langue particulièrement assimilatrice et qu'il a tôt fait d'adopter et de traiter comme siens les mots les plus hétéroclites. Pourquoi lui refuser le droit de décliner *Toronto*, *Torontinis*, *Torontoni*, *Torontionum*?

Nos évêques et nos prêtres, qui tous ont fait de longues études de latin, n'hésitent pas à latiniser les noms de lieux de toute langue, soit sous forme adjectivale, soit sous forme substantivale. *Quebecensis*, de *Québec*; *Chicoutimien*, de *Chicoutimi*; *Sherbrookeensis*, de *Sherbrooke*; *Nicoletanus*, de *Nicolet*; *Jolietensis*, de *Joliette*; *Ottawien*, de *Ottawa*; *Campanien*, de *Valleyfield*; *Monctonen*, de *Moncton*; *Alexandrinus*, d'*Alexandra*. Sous leur plume, *Montréal* devient *Mariopolis*, et *Montréalais*, *Mariopolitain*, qui signifient *Ville-Marie* et *habitant de Ville-Marie*.

Pas d'exception pour *Toronto*; même que ce mot a donné naissance à plusieurs qualificatifs différents. Nous trouvons *Archidiocésien* *Torontinus* dans le *Canada ecclésiastique*, qui est l'annuaire du clergé canadien. Certains corps religieux, dit-on, possèdent un *Collegium Torontinum*. Les Jésuites du Haut-Canada donnent à leur maison de Toronto le nom de *Residencia Torontensis*. L'archevêque de Toronto se désigne sous le titre d'*Archiepiscopus Torontensis*. Ces expressions se traduiraient littéralement par *archidiocèse torontin*, *collège torontinien*.

Une remarquable biographie

RICHELIEU

par Auguste BAILLY

Volume de 350 pages.

Au comptoir \$125; par la poste \$135.

SERVICE DE LIBRAIRIE

DU "PROGRES"

12, ave Labrecque Chicoutimi

Cartes professionnelles

ARCHITECTES

LAMONTAGNE & GRAVEL

ARCHITECTES

Édifice Giroux, rue Racine

CHICOUTIMI, QUÉ.

- TÉL. 386 -

DENTISTE

Dr PAUL RIVERIN

DENTISTE

885, RUE RACINE

Volain du Théâtre — Chicoutimi

Tél. 880

BUREAU ET RÉSIDENCE.

Bureau ouvert de 7 à 8 heures le soir.

AVOCAT

J.-C. GAGNÉ, c. r.

AVOCAT

253, RUE RACINE—Tél. 1274

CHICOUTIMI

INGÉNIEUR-CIVIL

ÉMILE LAMARRE

B. Sc. A.

INGÉNIEUR-CIVIL

ARPEUTEUR-GÉOMÈTRE

88, rue St-Dominique

JONQUIÈRE, P. Q.

COMPTABLES

Boulanger, Fortier

& Rondeau, C.A.

Comptables Agréés

Chartered Accountants

Maurice Boulanger, B.A., C.A.

Syndicé Licencié

Guy Fortier, B.A., L.S.C., C.A.

Real, A. Rondeau, B.A., C.A.

71, rue St-Pierre, Tél.: 2-4079

QUÉBEC

Léonard Lavallée, Ba. O.

Optométriste

Chercher l'adresse de l'Université de Montréal

190, rue St-Dominique — JONQUIÈRE, P. Q.

Ouvert le soir de 7h30 à 9h, excepté mardi

et jeudi soir.

Examen de la Voe

Tous les jours de

9 h 30 à midi a.m.

et jeudi soir.

Saint-Joseph - d'Alma

Départ des Rév. Soeurs du Bon-Conseil. — Une communauté qui a bien mérité de notre ville.

Notre confrère le Lac-Saint-Jean publiait sous la signature de son directeur, à l'occasion du départ des Rév. Soeurs du Bon-Conseil de Saint-Joseph-d'Alma, l'article suivant que nous reproduisons.

La vie est faite de joies et de tristesses. Mais, comme dit l'autre, les dernières, hélas! ont la vie plus dure que les premières. C'est la réflexion que nous faisons l'autre matin, en voyant les Soeurs du Bon-Conseil monter en voiture pour retourner à leur Maison-Mère.

Nous étions pourtant habitués à voir partir nos bonnes petites Soeurs chaque fin de juin. Les années passées, cependant, leur départ ne revêtait pas cet air mélancolique qui caractérisait celui de cette année: c'est qu'alors nos petites Soeurs ne nous quittaient que pour deux ou trois semaines, juste le temps, dans un voyage "ad limina", de faire rapport à leur Supérieure de leurs activités de l'année, de se remettre dans les méditations d'une sainte retraite et de recevoir leur obédience pour l'année nouvelle.

Cette année, au contraire, les Soeurs du Bon-Conseil nous ont quittées pour toujours. Des circonstances incontrôlables, des faits qui ne dépendent pas d'elles ni de leur communauté les ont obligées à donner leur démission; et c'est bien à regret que la Commission scolaire a dû accepter cette démission.

Il n'est pas de notre ressort d'apprécier ce geste de notre Commission scolaire ni de le discuter; nous pouvons même dire que les motifs allégués nous paraissent sérieux. Ce que nous voulons aujourd'hui, c'est de rendre un faible hommage à cette excellente communauté pour l'œuvre éminemment utile et combien noble accomplie par ses sujets au cours des quarante-deux années de leur apostolat parmi nous.

Un coup d'oeil indiscret sur le journal de la communauté, ici, nous a permis de retracer les principales étapes qui ont caractérisé le long séjour de ces bonnes petites Soeurs parmi nous, à la tête de l'éducation des filles, et même des garçons, car à venir jusqu'en 1938, ces derniers étaient admis à faire leurs études primaires dans les classes de l'institution.

Les débuts du Bon-Conseil chez nous, comme d'ailleurs ceux de tous les pionniers, ont été des plus modestes. Lisons un peu leur journal: "3 septembre 1902. — Arrivée de trois religieuses, cela à la demande du curé du temps, M. l'abbé Héraclius Lavoie. L'ancien presbytère leur sert de couvent; trois classes et la résidence des religieuses. Tout est pauvre, mais on y vit "pour Dieu et les âmes". Les paroissiens estiment les religieuses et leur aident à vivre".

"2 juin 1903. — M. le curé, accompagnant de M. le président et de MM. les Commissaires, fait subir aux élèves l'examen final de fin d'année. Voici la note laissée au registre des visiteurs: "Le résultat des examens du second semestre a été très bon. Nous avons remarqué avec plaisir la bonne tenue et la conduite était irréprochable et, par là, il y a progrès". Signé: H. Lavoie, ptre.

En 1911, le local est déjà trop petit et on doit ouvrir deux classes dans la salle publique. En 1915, les Soeurs entrent dans un beau couvent neuf et le nombre des élèves augmente toujours. En 1927, les développements apportés par le harnachement de la Grande Décharge ont déjà exigé la construction d'une maison plus vaste et, cette année-là, les classes commencent dans la nouvelle construction. Le nombre d'élèves est de 450. En 1928, 508 élèves s'inscrivent. Le 27 avril de cette année, on célèbre la première messe dans la chapelle du Couvent.

"L'OEIL"

Le numéro de juillet de l'OEIL, qui vient de paraître, porte un cachet estival. D'abord, sa couverture est une pressante invitation au voyage et à l'évasion. Elle représente une scène de bateau pleine de fraîcheur, de jeunesse et de vie.

Au sommaire, on relève les articles suivants: le Miracle des Vacances, double-page du centre, abondamment illustrée; A travers champs, par Marcel Gauthier; du Jardin botanique, le 26 juillet à Tadoussac, par Alfred Ayotte; Plages tunisiennes, par Myrtille Harris; puis, dans un autre cadre: l'Édifice Religion et Économie, par Michel Alain; Gants de fer et gants de velours, par Louis Lambert; Echos politiques, par J.-P. Lavoie; La Foire aux lettres, ainsi que les rubriques régulières: Femmes, Enfin, le numéro contient un roman complet, Château à Vendre, par Xavier Daltour, et une nouvelle, Son Flirt, par A. de Laporte.

L'OEIL est en vente à la Librairie du Progrès, 108, l'Exemplaire.

LA MESSE DU DIMANCHE A TADOUSSAC

Du 27 juin au 29 août inclusivement, il y aura chaque dimanche, à Tadoussac, une messe spéciale qui sera célébrée environ un quart d'heure après l'arrivée du bateau. De cette façon les gens qui vont passer le dimanche à Tadoussac auront toute facilité d'assister à la messe.

Prière pour la victoire et pour la paix

DIEU tout-puissant et miséricordieux, daigne jeter un regard de bonté sur votre peuple, prosterné devant vous pour implorer votre clémence et demander votre secours.

Nous déplorons, en présence de votre divine Majesté, toutes les fautes commises contre vos saintes lois. Nous vous en conjurons, Seigneur, vous qui manifestez votre toute-puissance en pardonnant, oubliez les crimes des nations chrétiennes, et inspirez aux individus et aux peuples l'observance de vos commandements, la pratique de votre Évangile.

Nous vous en supplions humblement, ô Dieu de bonté, ayez pitié de nous et donnez-nous la victoire. Donnez surtout à l'humanité la victoire du droit sur la violence, la victoire de la justice sur l'iniquité, la victoire de la charité sur l'égoïsme, la victoire de vos droits sur les usurpations sacrilèges.

O Marie, secours des chrétiens et reine de la paix, vous qui tant de fois avez accordé à notre pays votre protection maternelle, portez notre supplication jusqu'au trône de votre divin Fils.

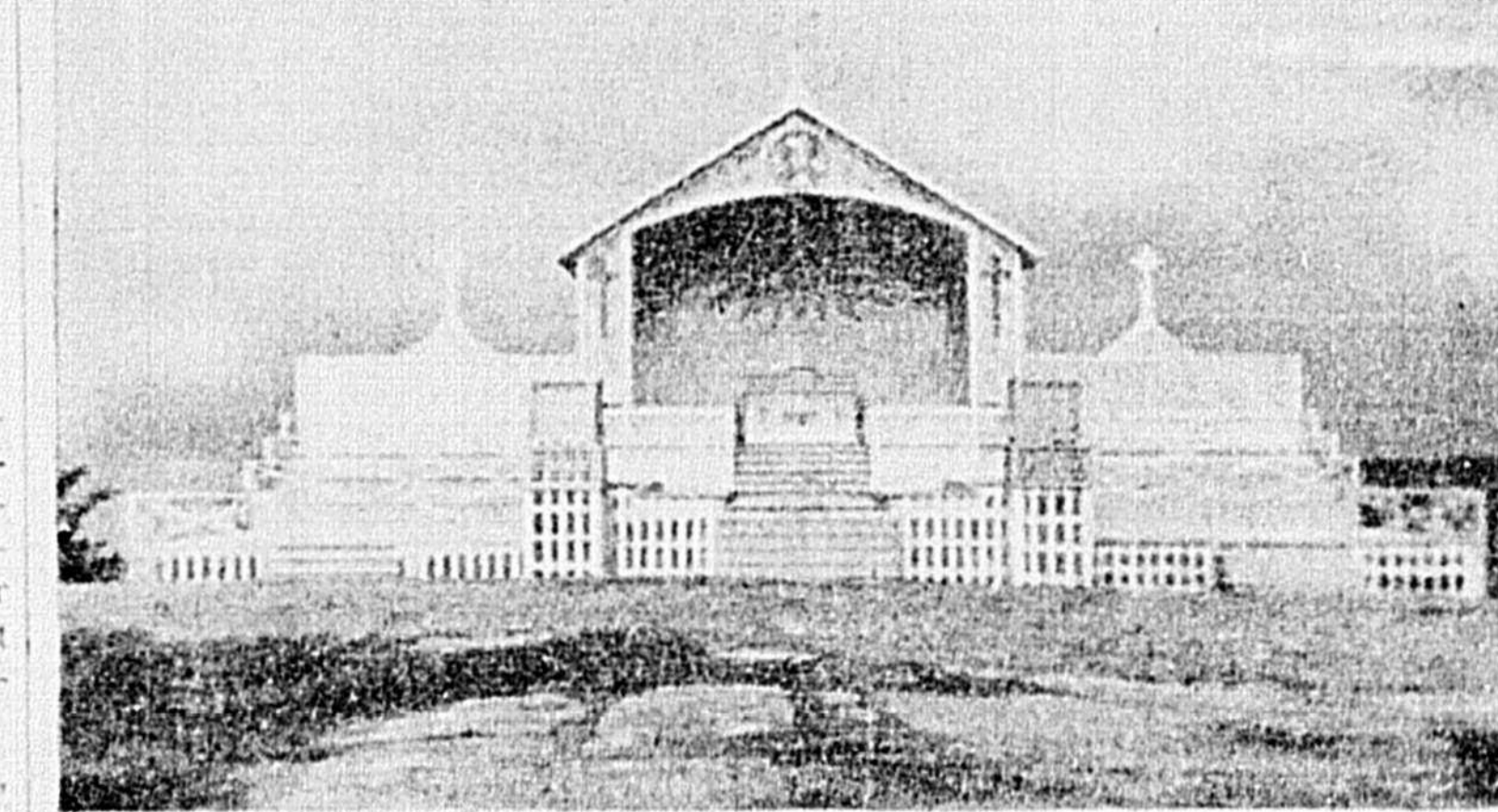
Saint Joseph, patron du Canada, glorieux Martyrs canadiens, intercédiez pour nous auprès de Dieu. Obtenez de sa miséricorde qu'il daigne soulager la misère du peuple, qu'il ait pour agréable ses sacrifices et ses prières, et qu'il lui donne enfin, avec la paix du Christ dans la justice et dans la charité, le bonheur et la prospérité.

R.—Ainsi soit-il.

Explosion à Arvida — un mort

Une explosion s'est produite samedi soir à l'usine d'Arvida. On ne connaît pas la cause de cette explosion. Huit hommes se trouvaient sur les lieux au moment de l'explosion, dont deux ont été blessés. Les autres sont sains et saufs.

Fortin, de Jonquière, est dangereusement blessé. Un autre, M. Léon Cloutier, de Saint-Maurice (Gaspé), a succombé à ses blessures. Aux dernières nouvelles l'état de M. Fortin s'améliore.



Le reposoir de la croix à Sainte-Anne de Chicoutimi où se déroulera la cérémonie du soir lors de la fête de sainte Anne, lundi prochain.

LA PULPE ET LE PAPIER EN TEMPS DE GUERRE

Comment l'industrie de la pulpe et du papier aide à protéger notre santé



LE PAPIER EST-IL ESSENTIEL? "La guerre finirait dans soixante jours si nous fermions les moulins à papier", déclara récemment Robert Porter, de l'Office de la Production de Guerre des États-Unis. "Le papier est aussi essentiel que l'acier, le bois et les textiles." Le Canada a raison d'être fier de cette industrie.

LES ANCIENS ESSUIE-MAINS À ROULEAU FACILITAIENT LA PROPAGATION DES MALADIES ET CONSTITUAIENT UN DANGER POUR LA SANTÉ DES OUVRIERS. LES SERVIETTES EN PAPIER—FORTES, ABSORBANTES, HYGIENIQUES—SONT ESSENTIELLES À L'INDUSTRIE MODERNE.



LES PETITS VERRES HYGIENIQUES CARTONNÉS SONT UN AUTRE PRODUIT IMPORTANT DE L'INDUSTRIE CANADIENNE DE LA PULPE ET DU PAPIER, UN PRODUIT UTILE À NOTRE EFFORT DE GUERRE.

En temps de paix... la plus grande industrie manufacturière du Canada

L'INDUSTRIE CANADIENNE DE LA PULPE ET DU PAPIER

À Votre Service THÉ ET CAFÉ "SALADA"

S'il faut économiser sur la quantité il faut acheter votre thé et votre café pour la qualité.

À St-Gédéon

Service de glace à la Baie des Ha! Ha!

Le service de glace commença cette semaine à la Baie des Ha! Ha! Tous ceux qui désirent en acheter devront donner leur nom aux magasins suivants: Wilfrid Simard et la Citoyenne, Grande-Baie, L'Économique, Lucien Goulet et l'Épicerie Morin, Port-Alfred, Napoléon Girard et l'Épicerie, Baguville.

L'HISTOIRE DU SAGUENAY

Le livre que toutes les familles de la région devraient avoir. À la Librairie Régionale, Inc., 12, avenue Labrecque, Chicoutimi.

Propagez le journal régional

SERVICE SÉLECTIF NATIONAL

Quatrième Ordonnance Touchant l'Emploi Obligatoire

Indications à certain patrons et employés

La présente Ordonnance s'applique à tout jeune homme âgé de 16, 17 ou 18 ans, qui est employé à l'une des occupations spécifiées dans cet avis. L'Ordonnance vise également leurs employeurs.

A. But:

L'Ordonnance pourvoit au transfert, des jeunes gens visés, à des emplois plus importants pour l'effort de guerre du Canada. Les transferts seront effectués en fonction de l'état de santé et des conditions de famille de ces jeunes gens.

B. JEUNES GENS CONCERNÉS:

Tout jeune homme employé à l'une des occupations spécifiées, et qui a 16 ans, mais non encore 19 ans, révolus, est sujet aux dispositions de cette Ordonnance.

C. JEUNES GENS QUE CONCERNE L'ORDONNANCE:

L'Ordonnance s'applique aux jeunes gens ci-dessus décrits, lorsqu'ils sont employés à l'une des occupations suivantes:

(1) Tout emploi se rapportant directement ou indirectement aux occupations suivantes: (a) salons de barbiers et de beauté; (b) distillation de boissons alcooliques; (c) la teinturerie, le dégraissage et le repassage, les bains, les services de guides, le tirage des chaussures; (d) les amusements, y compris, mais non exclusivement, les théâtres, les agences de films, les entreprises cinématographiques, les clubs, les salles de quilles, les salles de billard; (e) l'exploitation de salons pour crème glacée ou bars pour rafraîchissements; (f) la fabrication de plumes et de fleurs artificielles, de gomme à mâcher, de vins, de dentelleries, de cartes de souhaits, de bijouterie; (g) magasins de détail; (h) la production industrielle de statuettes et d'objets d'art; (i) fleuristes de détail et de gros; (j) vente au détail de bonbons, de tabac, de livres, de journaux; (k) vente au détail de véhicules automobiles ou de leurs accessoires; (l) vente au détail d'articles de sport ou d'instruments de musique; (m) postes de débit d'essence et services connexes; (n) tavernes, débits de spiritueux, de vin et de bière.

(2) Desservir (bus boys); ménage à la journée et nettoyage; vente de fournaux sur commande; professeurs de danse; lavage de vaisselle; domestiques; portiers et chefs d'ascenseur (starter); garçons d'ascenseur; entrepreneurs de pelouses et de terrains de golf; chasseurs d'hôtels (bell boys); porte-faix (autres qu'un service de chemins de fer); chauffeurs privés; chauffeurs de taxis; garçons de table.

D. Portée de l'Ordonnance quant aux étudiants:

Les jeunes gens appartenant aux catégories d'âge mentionnées et actuellement employés, ne seront pas entravés quant à la reprise de leurs études à l'autisme; mais les jeunes gens appartenant à ces catégories et qui travaillent au cours de leurs vacances actuelles doivent se conformer à l'Ordonnance.

E. Marche à suivre:

Tous les hommes ci-dessus désignés doivent se présenter à un bureau de Placement et de Service sélectif au plus tard le 24 juillet 1943. Ceux qui demeurent dans un centre n'ayant pas de bureau de Placement et de Service sélectif et qui sont trop éloignés pour se présenter personnellement à l'un de ces bureaux, peuvent d'abord écrire au plus proche bureau et attendre des instructions.

F. Appels:

Celui qui aurait des objections au transfert ordonné après l'entrevue, pourra en appeler à un tribunal d'arbitrage dans les sept jours après avoir reçu cet ordre.

G. Peines:

Des peines sont prévues pour les patrons qui, sans permis spécial, gardent ou prendront à leur emploi, après le 24 juillet 1943, un homme visé par les dispositions de cette Ordonnance.

H. Autorité:

Cette Ordonnance est rendue en vertu de l'autorité conférée au ministre du Travail par les Règlements du Service sélectif national (emplois civils) (C.P. 246 du 19 janvier 1943, avec ses modifications).

Il est à conseiller aux patrons ou employés qui seraient dans le doute quant à la portée de cette Ordonnance en regard de certains cas, de communiquer immédiatement avec le plus proche bureau de Placement et de service sélectif.

À noter que la troisième Ordonnance sur l'Emploi obligatoire, qui donne une liste d'occupations différente de celle qui précède, vient que les jeunes gens de 16, 17 et 18 ans s'adressent au Service sélectif national.

LE MINISTÈRE DU TRAVAIL

HUMPHREY MITCHELL, Ministre du Travail

A. MacNAMARA, Directeur du Service sélectif national

DT-4-F

Au Foyer.

Je dois, je veux

Mademoiselle voyage

Et elle tient compte des prescriptions de l'étiquette.

Vous aimez les voyages, mademoiselle. Ne me dites pas non, vous mentiriez. Oui, les gares avec leur odeur particulière, la poussière de charbon et le va-et-vient empressé d'une salle d'attente vous attirent. Vous êtes jeune, les déplacements ont de l'attrait pour vous; profitez de cette bonne disposition; on se lasse promptement des dérangements des campements provisoires.

Il y a plusieurs catégories de voyageurs, mais nous ne parlerons que de deux types les plus répandus: celui qui prend toutes ses aises au détriment des voisins, et celui qui n'ose se permettre la plus petite liberté par timidité ou pusillanimité.

Le premier nous montre une variété d'égoïsme, le second, par manque de pratique, ne sait pas voyager.

Mais, ce n'est pas une raison parce que l'on sait voyager pour gêner les autres et se rendre insupportable. Lorsqu'on sort beaucoup de chez soi, on s'aperçoit qu'il y a plus d'individus grossiers que de compagnons agréables: la bonne éducation est plus rare qu'on ne croit.

Vous entendez souvent dans le monde des beaux parleurs qui essaient de vous persuader que les gens obligés sont des sots.

Laissez-les dire et ne les croyez pas. Mieux vaut avoir affaire à plusieurs invariants que refuser de rendre service à celui qui attend de vous un peu d'aide.

Autrefois, on enseignait à la jeunesse la prévenance, la déférence, la courtoisie; aujourd'hui, on dresse les jeunes gens et les jeunes filles à être malins, débrouillards, hardis: c'est plus hâble, mais c'est moins joli.

Lorsque vous êtes confortablement installée dans votre compartiment, si une personne âgée, une jeune mère portant un enfant ou une femme chargée de paquets se présente à la portière, croquez-vous que vous auriez tort de vous montrer complaisante et de vous offrir à la service? Vous courrez le risque de paraître un peu trop chaud; ne laissez-vous pas une preuve de savoir-vivre en le fermant si le courant d'air incommode vos compagnons de route?

Malgré tout, il ne faut pas tomber dans l'excès, et sous prétexte d'obligation, accepter les familiarités d'inconnus plus ou moins vulgaires; il y a toujours moyen de se renfermer dans une sage réserve sans que l'on puisse vous accuser de fierté mal placée ou de morgue insolente.

En voyage, n'hésitez pas à donner un renseignement, si vous êtes demandé poliment; ne refusez pas les petites complaisances qui de votre ressort; ayez des attentions pour la vieillesse et non du dédain, comme en témoigne l'attitude d'une foule de jeunes personnes.

Vous ne serez pas toujours fraîche et jolie; un jour viendra où vous serez disparaitre tous vos avantages physiques; les infirmités remplaceront la vigueur dont vous étiez si fière aujourd'hui; c'est alors que vous serez heureuse de trouver chez les autres un peu de cette respectueuse pitié dont vous êtes si avare en ce moment.

N'adressez jamais la parole à la première, aux voyageurs qui vous entourent, si ce n'est pour obtenir d'eux un renseignement important. N'acceptez ni friandises, ni boissons, ni cadeaux d'aucune sorte. Mais si l'on vous offre quelques comestibles de bon cœur, faites en sorte que votre refus ne froisse pas ceux qui vous font une politesse.

Il se peut que vous vous trouviez en contact avec des gens loquaces, tourmentés du désir de raconter leurs affaires. Écoutez-les pour ne pas les froisser gratuitement, mais ne les imitez pas.

Je m'aperçois que je vous conseille comme si vous deviez toujours voyager seule; je suppose que quelqu'un vous accompagne et que ces avis sont superflus.

Cependant, il se peut que vous sortiez avec votre bonne, et si celle-ci est un peu bavarde, il y a des choses qu'elle ignore parce qu'elle sort d'un milieu où l'éducation est à peu près nulle.

C'est donc vous qui devrez prendre l'initiative de certaines libertés, et c'est à votre maintien que l'on reconnaîtra que vous êtes une jeune personne bien élevée.

DE SECRETARIAT PERMANENT D'ÉDUCATION

Par la Rev. Fr. LEOPOLD, C. S. C.
Depuis 1888, il est question au Canada d'un Bureau fédéral d'Éducation. Ce ne sont pas les notes excellentes qui l'ont lancé, mais nos compatriotes anglo-protestants. Leur avis, c'est l'école nationale. Devant les objections que soulève dans les milieux français le caractère protestant de l'initiative, le Bureau s'est efforcé de se faire accepter, plus acceptable, il le croient et avec une sérénité digne d'une meilleure cause multinationale.

Leur dernière initiative, c'est la création d'un Secrétariat fédéral d'Éducation, aboutissement logique d'une campagne de quarante-cinq ans.

Cette histoire intéressante, un éducateur, écrivain, le Rev. Fr. LEOPOLD, C. S. C., de l'Université Saint-Joseph, au Nouveau-Brunswick, la raconte en des pages claires et fortement documentées, que publie l'École Sociale Populaire. Brochure révélatrice, de 32 pages, qui se vend 15 sous l'exemplaire, à la Librairie Régionale.



FAIT DU PAIN LÉGER, SAVOUREUX — PAS D'YEUX GROSSIERS, PAS DE GRUMEUX PÂTEUX



L'enveloppe hermétique en protège l'activité et la pureté TOUJOURS FIABLE!

DU FLEUVE AUX Océans

par Mgr Camille Roy

Un volume in-12 de 192 pages

PRIN: l'exemplaire \$1.00 — Par la poste \$1.10.

C'est un acte de foi en l'esprit français, qui depuis trois siècles construit la partie canadienne, exprimé dans ces pages du vénéral recteur de l'Université Laval.

Du Fleuve aux Océans Mgr Roy a été toute sa vie un témoin vivant de notre survie, par l'œuvre si efficace de l'éducation. Sa parole n'a jamais encouragé le pessimisme ni exprimé des regrets stériles.

Mais loin de nous porter à nous en dormir sur une fausse sécurité, engendrant l'indifférence, Mgr Roy a clamé de plus en plus fort à mesure qu'il généralisait la question de notre survie.

Il faut lire ces pages éloquentes qu'il nous donne sur son dernier voyage dans les régions françaises de l'Amérique du Nord, de la Nouvelle-Angleterre. C'est un chant de confiance en notre esprit français, esprit qui ne doit s'abaisser à aucune infirmité. Plus de «chances éternelles», mais primauté spirituelle attachée à la vocation canadienne-française.

C'est encore une «semence de vie», que Mgr Roy nous propose de ne pas laisser s'abîmer dans l'oubli de la cheminée. Ne serons pas complices de faiblesse.

Pages courageuses que vous lirez avec profit.

L'arbre, cet ami

Au sommet du coteau qui borde la rivière,
Où l'épaisse forêt abrite la bruyère,
A l'endroit où l'on voit que le sentier s'étend
En petite terrasse où la nature attend
Sur un tapis de mousse, au pied d'un bel érable,
Le promeneur qui cherche un site incomparable,
J'aime venir m'asseoir par les beaux jours d'été,
Que de fois mon regard rêveur s'est arrêté
Entre les murs subtils de la verte éclaircie!
Et sur les ailes d'or, avec tout, Poésie,
Je filais vers les flots, les îles et les champs.
Et par delà les monts et les astres penchants
Vers l'espace infini, ma demeure éternelle.

Mais le bois m'appelait de sa voix fraternelle:
Le bouleau, me croyant distrait, frappait des mains,
Agitant sur son cœur ses blancs feuilletés calins,
Le sapin, qui ne peut s'empêcher de la tête,
Poussait des cris de joie au milieu de la fête,
Et l'érable bercé par de jolis frissons
Me lançait dans le vent ses plus belles chansons.
Je ne puis résister à la forêt qui chante,
Quelle sait adoucir l'existence méchante!
Je me trouve si bien avec les bons amis
Qu'elle grouille, auprès d'eux je suis toujours admis.
Ils sont si dévoués, si bons, et si sincères,
Que l'homme en a besoin! Comme ils sont nécessaires
A mon âme errante, à mon cœur inquiet!

Armand DUMONT, ptre
Président de la Société des Poètes.

Le coin de la Glaneuse

LES CONDITIONS ESSENTIELLES D'UN MODE DE VIE CHRETIENNE

Une lettre pastorale, lue dans toutes les églises catholiques romaines d'Angleterre et du pays de Galles, et portant la signature des archevêques de Westminster, de Liverpool, de Birmingham et de Cardiff, pose comme «conditions essentielles d'un mode de vie chrétien», les dix points suivants:

1. Un salaire suffisant pour vivre, pour assurer un certain confort et pour permettre d'épargner.

2. Le paiement d'un tel salaire assumé d'abord par l'employeur.

3. Les facteurs déterminant seraient les conditions de travail fixées par contrat, la capacité de payer de l'industrie mais le salaire ne serait jamais moins que celui nécessaire à une famille moyenne.

4. Si l'employeur ne pouvait pas payer le salaire minimum, celui nécessaire à une famille moyenne, la différence serait comblée par un fonds constitué par l'Etat ou à l'aide du prélèvement fait sur tous les salaires.

5. La femme ne devrait pas être obligée de travailler pour assurer à une famille le revenu nécessaire.

6. Personne ne devrait être obligé de dormir dans un vivoir: chaque foyer devrait avoir sa chambre de bain et posséder des conditions d'hygiène.

généralisantes; les taudis devraient être rasés.

7. Le commerce des médicaments et d'appareils servant à la limitation des naissances devra être interdit.

8. Un bureau de censure devrait interdire les livres obscènes.

9. Il devrait exister en ces pays, une éducation religieuse conforme aux désirs des parents et accessible à tous les enfants.

10. L'énorme inégalité qui existe dans la distribution des richesses et le contrôle qu'exerce sur la vie des masses un nombre comparativement restreint de riches sont contraires à la justice sociale et devraient disparaître.

POURQUOI NOUS MANQUONS D'INSTITUTEURS

L'enseignement est une vocation et une des vocations des plus ingrates. L'instituteur n'enseigne pas pour le maigre salaire qu'il retire, mais pour le bien qu'il y a à faire. Aussi, si nous avons une rareté d'instituteurs actuellement, d'après mon avis



De très belles primes, ou 50% en argent, vous sont données GRATUITEMENT en vendant 17 images religieuses et plus à 30 cents chacune. Demandez 17 images et notre catalogue de beaux cadeaux.

ALLEN NOUVEAUTES
Dépt. P. S. ST-ZACHARIE, P. Q.



et de celui de plusieurs instituteurs expérimentés, la racine du mal que nous avons à déplorer ne provient pas seulement des salaires trop souvent inadéquats. Si l'instituteur exerçait sa vocation seulement, que pour le salaire qu'on lui donne, le personnel enseignant se renouvellerait tous les deux ans au lieu de tous les sept ans. La cause véritable du mal c'est, monsieur le rédacteur, le manque de coopération qui existe trop souvent entre les parents et l'instituteur. La vocation de l'enseignement ne peut résister plus de sept ans à toutes les tracasseries, persécutions de toutes sortes de la part des contribuables et des commissaires envers leur instituteur.

Il y a des districts scolaires où l'on se fait un honneur de changer de maître ou de maîtresse tous les ans. Il semble que la commission scolaire ne ferait pas son devoir si l'on gardait l'instituteur plus d'un an. L'efficacité de MM. les commissaires se juge souvent par la fréquence des renvois des instituteurs ou institutrices. L'on donne pour raison, "Il n'est pas bon Maître d'école". Sur quoi se basent-ils pour faire un tel jugement? Sur des supposés faits comme les suivants: il enseigne trop de français; trop de catéchisme; il garde les enfants trop longtemps après la classe; il est bon pour les grands, pas pour les petits; il est bon pour les petits, pas pour les grands; les enfants passent leur temps à découper du papier; il n'a pas de discipline; mon enfant est aussi intelligent que celui de ma voisine et il n'avance pas aussi vite; il va chez un tel et ne vient point; il a ses préférences; il va voir Mlle une telle; il va à la ville toutes les fins de semaines, etc., etc. J'ai entendu, M. le rédacteur, des contribuables critiquer une maîtresse avant de la connaître, elle n'était pas encore arrivée dans le district et elle n'était pas "bonne maîtresse".

DONAT BARIL

(La Survivance d'Edmonton)

GLANEUSE

Au Saint-Sacrement

Vendredi soir à 7 h. 15, il y aura heure d'adoration dialoguée à la chapelle des Servants du T. S. Sacrement.

Beau succès

Mississini. — Mlle Antonia Hébert, fille de M. Antonie Hébert, maître de poste, vient d'obtenir avec grande distinction son diplôme de

musique, cours supérieur, de l'Université Laval de Québec. Nos félicitations à Mlle Hébert et à son dévoué professeur, la Rev. Mère St-Dominique, des Soeurs du Bon Pasteur du couvent de Mississini.

FUTURE MAMAN,

PRENEZ CE CONSEIL!

Vous êtes dans la crainte en face d'une maternité? Dans la période d'attente, période particulièrement délicate, car il y va de deux vies à la fois, il est important que vous ayez des forces et une vigueur, que vous infusiez dans la frêle existence de votre bébé, que vous puissiez être vite sur pied après, il FAUT que votre sang soit riche et abondant.



Ce sang riche et abondant, vous l'aurez sûrement si vous prenez les bonnes PILULES ROUGES; depuis près de 50 ans, ce bon tonique a aidé des milliers de mères avant et après la naissance d'un enfant, elles ont aussi donné la santé à des milliers d'autres femmes qui souffraient de faiblesse, pâleur, manque d'appétit, fatigue, douleurs de dos ou de reins, périodes douloureuses ou irrégulières, troubles intestinaux, etc., etc. (symptômes ou conséquences de l'ANÉMIE).

"J'étais dans l'attente d'un bébé et je souffrais de débilité générale. J'étais bien malade et je ressentais des douleurs dans le dos très souvent. Je me suis mise à prendre les PILULES ROUGES et mon état de santé s'est amélioré graduellement. Après quelques boîtes, je me sentais beaucoup plus forte. Mon poids a augmenté modérément et je n'ai jamais eu de ces maux de tête ou de nausées depuis..."

(Signé) — Mme H. LEFEBVRE.

St-Constant, P.Q.

Témoin (Signé) — Y.P.

PILULES ROUGES par la poste: 50c la boîte ou 3, \$1.25.

PILULES ROUGES

POUR LES FEMMES PALES ET FAIBLES

Chimique FRANCO Américaine Limitée, 1566, rue St-Denis, Montréal.



'SEL DE FRUIT' ENO
TOUS LES MATINS À JEUN



Feuilleton du "Progrès"

ANNE SÉVERIN

Par Mme AUGUSTUS CRAVEN
(née La Ferrière)

No 68

Debout dans la calèche découverte où elle voyageait avec sa tante, les yeux brillants, les lèvres entrouvertes, elle était belle et charmante dans ce premier mouvement de curiosité et d'intérêt. C'est ainsi qu'elle revit celui qui venait d'arriver à elle et dont elle rencontra aussitôt le regard ravi, lorsque au bruit des pas de son cheval elle tourna la tête et aperçut Guy qui venait de mettre pied à terre auprès de leur voiture.

Rien pendant les premiers jours ne vint troubler l'impression de cette rencontre. Eveline était dans les dispositions voulues pour apprécier l'histoire et poétique, et elle avait hâte d'en visiter les monuments. Elle n'avait point en fait d'art un goût exclusif pour celui dans lequel

elle excellait: elle savait admirer le beau sous toutes les formes. Ce fut donc pour Guy un intérêt vif et nouveau que de parcourir avec elle ces galeries merveilleuses, en lui communiquant dans un langage animé ses impressions enthousiastes, tandis que lady Cecilia la suivait, en regardant avec son lorgnon les tableaux et les statues, lisant ensuite scrupuleusement le Guide dans Rome de madame Stark (le Murray de cette époque). Par la nature de son esprit et par celle de ses études, Guy eût été en tout temps un guide intelligent et sympathique; mais ses récentes excursions avec Franz avaient élevé plus haut ses appréciations, et tant qu'ils ne firent que regarder ensemble des tableaux et des ruines, des statues et des paysages, rien ne vint troubler le charme de l'harmonie

complète qui semblait régner entre eux. Eveline aimait l'éloquence et l'enthousiasme de Guy, et sans pouvoir toujours lui répondre, elle le comprenait assez pour qu'il pût rarement s'apercevoir qu'elle ignorait la langue qu'il parlait. C'était à peine si une ou deux fois un mot, un accent, un regard ou surpris ou distrait, était venu le faire tressaillir comme une note fautive qui aurait frappé son oreille. Mais cette impression passagère était promptement dominée ensuite par le charme de la présence d'Eveline, par l'originalité naturelle de son esprit, par l'amour enfin, qui jetait en ce moment un voile doré sur tout ce qui les environnait.

Le jour où pour la première fois ils entrèrent ensemble dans Saint-Pierre, cette impression pénible et momentanée se fit sentir d'une manière plus accentuée et plus vive. Ce jour-là, Eveline dit beaucoup de choses qui témoignaient de sa surprise et de son admiration; mais les paroles que Guy aurait voulu entendre, elle ne les dit point. Il conserva une sorte de répugnance à visiter avec elle aucune église, régnée qu'il augmentait à mesure qu'elle l'en pressait avec la vivacité d'une réponse glacée.

O cruels destructeurs de l'unité chrétienne! que de coeurs ont saigné par vos mains, de siècle en siècle, parmi les plus nobles coeurs de l'humanité! Mais lorsqu'il se relevait, il se penchait encore de l'émotion de son âme, le regard qu'il rencontrait semblait envoyer à sa brûlante espérance une réponse glacée.

Elle n'était cependant indifférente à aucune des richesses qu'elle accumulait dans les églises obscures de Rome; ni le ni l'intérêt, ni l'intelligence ne manquaient pour les apprécier. Elle comprenait tout en

fin, tout, hormis la pensée qui avait fait naître ces sanctuaires, la pensée qui était exprimée par ces symboles, la pensée qui était la raison, l'âme et la vie de tout ce qui l'entourait. Ceci, elle n'était même pas curieuse de le savoir ou embarrassée de l'ignorer. Une indifférence profonde succédait au plus vif intérêt dès qu'il était question d'autre chose que de la forme extérieure et de la rareté de ces temples chrétiens dont elle ne songeait jamais à apprendre l'histoire. Elle eût rougi d'ignorer le nom de Jupiter Olympien ou Capitole et de ne pas reconnaître à la première vue la statue d'Auguste, celle de Tibère ou même celle d'Antonin; mais ses yeux passaient indifférents et ignorants devant les images des plus grands bienfaiteurs des peuples. Les traits connus et vénérés de Vincent de Paul, de Philippe de Néri, de François d'Assise et de tant d'autres qui ont élevé l'humanité au-dessus d'elle-même et accompli des œuvres que les anciens auraient nommées divines, non seulement ils lui étaient inconnus, mais elle n'avait ni honte d'ignorer leur histoire, ni désir de la connaître.

Telle était Eveline, qui, en cela, ressemblait à beaucoup d'autres, et elle eût été fort étonnée si l'impression produite sur son fiancé par une

conduite aussi simple lui eût été révélée. Elle remarquait bien parfois les nuances passagères qui alternaient la physionomie de Guy, mais elle était loin d'en soupçonner la cause. Quant à lui, lorsqu'il avait ressenti la sensation pénible que nous venons de décrire, il espérait mieux du lendemain, ou plutôt le lendemain il évitait tout ce qui aurait pu la renouveler et proposait une promenade à cheval ou une course à la campagne. Alors, en présence de cette glorieuse et riante nature, au milieu de ces ruines fameuses, où tout dans leurs impressions était identique, l'enchantement redevenait puissant, irrésistible, et il s'y livrait sans réflexion; mais le contraste n'en était ensuite que plus grand lorsqu'il se voyait par un regard ou une inflexion de voix qu'il fallait cacher les sentiments qu'il ne voulait pas voir involontairement profanés par celle qui ne les partageait pas.

La souffrance actuelle de Guy tenait moins, il faut l'avouer, à un zèle d'apôtre tardivement réveillé, qu'au besoin de ne pas vivre sans Eveline dans des régions qu'il sentait être les plus hautes et où il venait si récemment de retrouver la joie d'une sympathie complète. Sa passion, vive et irréfléchie d'abord, était devenue sérieuse et tendre comme le

noeud qui allait les unir; il ne pouvait supporter cette privation, et tout lui semblait inférieur maintenant à ces fêtes de l'âme qu'ils ne pouvaient goûter ensemble.

Dans la tristesse qui s'emparait parfois de lui, peut-être eût-il ouvert son cœur à Franz; mais depuis quinze jours Franz avait quitté Rome pour aller chercher une solitude plus profonde. Une fois il songea à écrire à Anne..., puis, après être demeuré longtemps pensif, il finit par jeter sa plume et par se résoudre à ne parler à personne ni d'Eveline, ni de lui-même. Résolution sage peut-être, mais dont le résultat était contraire à cet équilibre parfait d'humour et de caractère que Guy obtenait à grand-peine de lui-même, lorsque, par une raison bonne ou mauvaise, le fond de son âme était troublé.

VI

—Voulez-vous nous accompa-

gnier aujourd'hui au Colisée? dit Eveline à Guy un matin où à son heure accoutumée il arrivait chez lady Cecilia.

—Sans doute, répondit-il d'abord avec empressement.

Puis il réfléchit, et d'un autre ton il dit:

—Mais c'est aujourd'hui vendredi, il y aura foule au Colisée; il vaudrait mieux, je crois, y aller un autre jour.

—Non, non, dit Eveline, c'est précisément pour cela que je veux y aller. On m'a dit qu'il fallait le voir ainsi rempli de monde, et que d'ailleurs cette fête était curieuse.

—Ce n'est pas une fête, dit Guy gravement, c'est un simple acte de dévotion qui se répète tous les vendredis.

—En vérité, dit Eveline, et pourquoi le vendredi?

(à suivre)

Le "Progrès du Saguenay"

Publié par L'Imprimerie du Saguenay, Limitée.
Case postale 214, 12, Avenue Labrecque, CHICOUTIMI, P. Q.
REDACTION ET ADMINISTRATION: 15, AV. LABRECQUE
TELEPHONE: NO 457.

ABONNEMENT:
CANADA: \$2.00; A L'ETRANGER: \$3.00

Avec la Chambre de Commerce de Roberval à Albanel

Une paroisse qui ménage l'accueil le plus cordial et où l'on se plaît vivement. — Visites fort intéressantes. — Les dames Fermières servent le "banquet" sous la tente. — Remarquables discours à la réunion du soir. — Le beau visage d'Albanel.

(De notre envoyé spécial). — La Chambre de Commerce de Roberval avait eu l'idée la plus heureuse quand elle a choisi la belle paroisse d'Albanel pour y tenir sa réunion des "vacances". On ne peut, en effet, désirer accueil plus chaleureux que celui qui a été réservé aux membres de cette Chambre et à leurs épouses. Les quelque cent vingt-cinq visiteurs gardèrent un souvenir exquis de tout ce qu'ils ont vu et entendu.

La paroisse d'Albanel, qui occupe l'un des plus beaux sites sans eau de la province, a été fondée il y a une quarantaine d'années. Sa population est d'environ 2.200. Elle possède une fort belle église où l'on remarque particulièrement un magnifique autel en marbre construit selon la liturgie la plus pure. Au point de vue religieux, scolaire, agricole et économique, l'organisation qui progresse sans cesse, est vraiment remarquable. Le premier curé avait été M. l'abbé Didyme Tremblay. Le curé actuel est le très dévoué Adolphe Tremblay qui a consacré quarante ans. Depuis 28 années qu'il se dévoue sans relâche, secondé entièrement par les autorités civiles et les dirigeants des diverses organisations paroissiales. C'est là le secret de l'étonnant succès remporté par ces organisations.

Cette réunion de la Chambre de Commerce avait attiré des maires, des hommes de professions libérales et d'affaires de tout le comté de Roberval, la chambre étant pour tout le comté et messieurs les maires en faisant partie ex officio. La température était un peu mauvaise, les dames ensoleillaient la journée.

A leur arrivée, les visiteurs ont été reçus par M. Emile Vincent, maire de la paroisse et préfet du comté, ainsi que par M. le curé Tremblay et par M. Joseph Tremblay, président de la coopérative. Avec des gens aussi sympathiques, tous sont vite à l'aise. M. le curé ouvre toutes grandes les portes de son presbytère pour donner refuge pendant un violent orage. De là l'on s'achemine vers la fromagerie et la minoterie coopératives dont le gérant, M. Louis Pouliot, nous explique le fonctionnement et le résultat. Signalons que la fromagerie est remarquable par sa haute qualité. La fromagerie reçoit 30.000 à 35.000 livres de lait par jour. Quant à la minoterie, elle fonctionne suivant le système du "marteau". En plus de moudre tous les grains, on y fait aussi la préparation des moutures balancées, ce qui constitue une économie fort appréciable pour les cultivateurs. Du 12 mars 1942 au 20 juin 1943, la coopérative a fait des ventes pour un montant de \$104.040.40. Ses profits nets ont été de \$6.930.47.

Une autre visite fort intéressante est celle des beaux grands jardins potagers de MM. Paul et Jean-Marie Tremblay, deux anciens élèves de l'école d'Agriculture de Chicoutimi, qui comprennent aujourd'hui combien sont précieuses les connaissances acquises dans cette excellente institution. Le jardin des frères Tremblay mesure dix arpents. On y cultive toute la gamme des légumes et en mesures fortes. Les choux à eux seuls sont au nombre de 20.000. Le reste est à l'avenant. D'ailleurs offre un excellent marché pour les légumes, nous disent les jeunes maraichers qui expédient au besoin un peu plus au loin.

Après ces visites fort intéressantes, les dames Fermières servent le repas sous la tente. Malgré le vent et la pluie qui avaient failli tout gâter, les Fermières offrent un vrai banquet, tant les mets sont variés et exquis, le service parfait. Les Fermières d'Albanel sont vraiment passées maîtresses dans les diners champêtres qui ont toujours un grand charme. M. le maire Vincent souhaite la bienvenue, puis M. Thomas-Louis Bergeron, président de la Chambre de Commerce, avec sa finesse coutumière, remercie les dames et les demoiselles.

Le soir, la réunion de la Chambre prit l'allure d'une grande assemblée publique. Une bonne partie de la paroisse s'était donné rendez-vous à la salle paroissiale. M. Thomas-Louis Bergeron présidait. On remarquait M. le curé Tremblay, d'Albanel, M. l'abbé Brisson, curé de Girardville, M. l'abbé Emile Tremblay, vicaire à Albanel, de nombreux maires des environs, bref un auditoire d'élite.

Les discours, prononcés en grande partie par des personnalités de la paroisse, ont montré pour ainsi dire le visage d'Albanel. Et c'est un beau visage.

M. l'inspecteur régional J.-Edouard Boly fut d'abord le compte rendu de la réunion précédente. Nous avons remarqué une résolution fort énergique concernant l'état des routes; des chiffres particulièrement intéressants sur la production des bleuets qui avait presque doublé en 1942 par rapport à 1941 et qui a rapporté l'an dernier, dans notre région, la jolie somme de \$575.962; la visite d'inspecteurs pour mettre fin aux troubles de la radio. Le recrutement se poursuit à merveille dans cette chambre de commerce de comté, plusieurs nouveaux membres jeudi, de plus nombreux encore à la séance précédente.

M. Emile Vincent, préfet du comté, est invité par M. le président, à ouvrir les discours. M. le préfet se dit fier de sa belle paroisse où l'agriculture est en honneur. Il insiste sur la nécessité de mettre de côté la partisanerie politique et d'intéresser personnel quand on doit remplir des charges publiques. Il montre aussi les inappréciables bienfaits de la coopération.

M. le curé Adolphe Tremblay fait d'abord un bref historique de sa paroisse et dit des choses fort élogieuses à l'adresse de ses paroissiens qui sont animés du meilleur esprit. M. le curé parle ensuite de l'entente cordiale qui règne à Albanel entre les pouvoirs civils et religieux, ce qui permet de vaincre toutes les difficultés. Parlant de l'agriculture, l'orateur déclare: "La ferme bien ordonnée d'un cultivateur progressif est le plus beau monument qu'il puisse élever. C'est là qu'il écrit vraiment ses œuvres." Préchant un nationalisme de bon aloi, M. le curé demande pour le peuple un minimum vital afin de pouvoir observer la vertu; il déplore vivement que nous ayons perdu beaucoup de notre indépendance économique. Il signale ensuite que la Caisse populaire d'Albanel est la plus ancienne du diocèse et, qu'avec les coopératives, elle a été l'un des grands facteurs des succès remportés.

"Vous voyez devant vous une femme de cultivateur, et je n'en ai pas honte, au contraire, c'est ma gloire", déclare Mme Elise Plourde, présidente du cercle des Fermières. Cette femme, sans instruction avancée, fait un bijou de discours. Elle nous parle avec orgueil du beau cercle des Fermières qui compte 100 membres et qui est parfaitement outillée, puis elle donne une recette de paix et de bonheur dans le ménage: "ménager le porte-monnaie de son mari et le nourrir comme il faut, car on prend les hommes par le cœur, mais on les garde par le ventre".

M. l'avocat Bergeron définit en quelques mots ce qu'est la Chambre de Commerce et son orientation pratique. La Chambre de Commerce du comté de Roberval, dit-il, est la réunion de toutes les classes dans un effort suprême et unique pour notre libération économique. Elle a un double objectif: économique et social. Ne supprimons pas l'intérêt personnel, dit M. le président, mais orientons-le en fonction de la société. Au sujet de notre libération économique, il déclare: dans la province de Québec, se trouvent les plus grosses familles, mais nous ne recevons que les miettes que les étrangers, au bénéfice desquels nous travaillons, sont exploités nos ressources naturelles, veulent bien nous accorder. Notre libération est conditionnée à l'union la plus étroite et à la coopération la plus entière, afin de créer une puissance qu'aucune autre puissance ne pourra jamais briser.

Voilà des paroles à retenir et à méditer.

M. J.-S.-N. Turcotte, notaire, de Normandin, parle de l'après-guerre et de la nécessité de s'organiser à l'avance afin que le peuple canadien-français qui a colonisé tout le nord de l'Amérique puisse continuer à remplir sa mission providentielle. Toutes les provinces préparent l'après-guerre, dit le conférencier, l'Ontario est organisé, et que faisons-nous dans le Québec? M. Turcotte, qui déplore vivement que nos ressources naturelles nous servent si peu et qu'elles nous soient si coûteuses, suggère qu'un inventaire complet de notre agriculture et des autres branches de nos activités soit fait le plus tôt possible afin que l'on sache ensuite comment orienter toutes nos activités. Il rappelle l'impérieux devoir du gouvernement de secondar tous les efforts qui tendent au bien commun.

M. Joseph Lebeuf, le président très actif de l'U.C.C., parle de l'association professionnelle et explique le fonctionnement des équipes d'étude qui ont donné de merveilleux résultats à Albanel. Elles ont à la source du grand mouvement de coopération entrepris en ces derniers temps. Il met en garde contre la politique dans l'U.C.C., puis il montre le rôle très important joué par la Fédération canadienne de l'Agriculture à laquelle l'U.C.C. est affiliée. On a apprécié particulièrement ses services pour l'exemption des fils de cultivateurs et l'impôt sur le revenu.

M. Joseph Tremblay, un brave et progressif cultivateur qui a obtenu à Albanel des succès vraiment remarquables, explique comment la coopérative dont il est le président devienne à obtenu de si beaux résultats. Voici: absence de politique de partis, étude sérieuse des problèmes qui se posent, décisions dans l'action, union de tous les efforts, charité, patience et dévouement.

M. J.-Augustin Fortin, secrétaire de l'Association des Marchands détaillants, suggère, à cause de l'heure avancée, que la question des magasins à chaîne soit remise à une prochaine séance qui sera tenue avant le congrès de la Fédération. L'assemblée est de cet avis.

M. Armand Fortin, marchand de Saint-Edmond-les-Plains, demande que, dans les recommandations que la Chambre pourra faire dans son rapport sur l'après-guerre, il soit fait mention de l'abolition de la caisse électoral.

M. le président Bergeron dit un dernier merci et chacun se met en route pour son foyer, heureux d'avoir passé une si belle journée.

Mistassini

Mistassini, (D. N. C.).
Décès. — Mme Vve Joseph Mercier, est décédée pieusement dans le sein de sa famille, après avoir souffert de la grippe, le 18 juillet 1943, à l'âge de 72 ans. Elle laisse pour pleurer sa perte 10 enfants: MM. Philippe, Charles, Lucien, Germain et Yvon de Jomfré; M. Adolphe, G. M., A. Chicoutimi, Germaine, Yvonne, Lucienne et Thérèse de Mistassini; deux belles-filles: Mmes Philippe Mercier et Charles Mercier.

Trois gendres: MM. Joseph Perron, Edmond Villeneuve, de Mistassini et Napoléon Bouchard, d'Arvida, et de nombreux petits-enfants ainsi qu'un frère, le Rev. Frère Raymond, Trappiste.

Son service est tenu à Roberval le 15 juillet. La défunte appartenait à la congrégation des Dames de Sainte-Anne de Mistassini.

A la famille, cruellement éplorée, le Progrès du Saguenay offre ses plus sincères condoléances.

Double mariage. — Ces jours derniers, M. Alfred Beaulieu d'Arvida, unissant sa destinée à Mlle Félicie Julien, et le soldat Louis Dubé épousant Mlle Elise Julien, filles de M. et Mme Wilfred Julien, marchand de Mistassini. La bénédiction nuptiale fut donnée par M. le curé Edouard Boly. M. Wilfred Julien, père des mariés, La chorale des Enfants de Marie fit les frais du chant pendant la messe. Les nouveaux époux sont partis pour un voyage à Montréal. Nos meilleurs vœux de bonheur leur accompagnent.

Coincidence. — Le corps de M. Jean Beaulieu a été retrouvé le jour même du mariage de son frère M. Alfred Beaulieu. L'inhumation eut lieu le même jour à Mistassini, y assistant M. Wilfred Julien, son beau-père, ses frères MM. Gérard et Emile Beaulieu.

Baptême. — A été baptisé Marie-Pauline, enfant de M. et Mme Adrien Gauthier (née Marie-Ange Martel), Parrain: M. Gérard Paradis, marraine: Mlle Gertrude Pélletier.

Va-et-vient. — M. et Mme Aimé Gaudreault, M. et Mme Henri Gaudreault, Mlle Jeannette Gaudreault, de Lac-Bouchette étaient en visite chez M. S. Gaudreault.

St-Charles

Saint-Charles, (D. N. C.).
Assemblée scolaire. — A leur assemblée bi-mensuelle, les Commissaires d'écoles de cette paroisse ont nommé M. Emile Bouchard, cultivateur, président de la Commission scolaire.

Mariages. — Mercredi 14 juillet, M. le curé bénissait le mariage de M. Rosario Bouchard, de Saint-Nazaire, à Mlle Antoinette Bouchard de cette paroisse. M. P. Bouchard servait de témoin à son fils et M. Félise Bouchard à sa fille.

Aussi le mariage de M. Paul Simard de cette paroisse à Mlle Raymond Boly aussi de cette paroisse.

M. Johnny Simard servait de témoin à son petit-fils et M. Joseph Boly à sa fille. Vœux de bonheur à ces nouveaux époux.

M. Siméon Racine, soldat au camp de Chicoutimi, était chez ses parents, M. et Mme Edmond Racine, dimanche dernier.

Mme Philippe Boulet de Jonquière, accompagnée de ses filles Mies Germaine, Marie-Pauline ainsi que de Mlle Lévellette, en visite chez leur parente, Mme Boulet, du village.

Mme Vve William Gauthier est allée passer quelques jours chez sa fille, Mme Thomas Dufour, de Saint-Laurent de Jonquière.

M. et Mme Philippe Vachon, de Kénogami en visite chez leur père, M. Damase Vachon, dimanche.



M. le chanoine Martel, curé de Sainte-Anne.

St-Edmond

Saint-Edmond, (D. N. C.).

Triple mariage. — Le 13 juillet furent bénis par M. l'abbé Lucien Savard les mariages de M. Paul Vézina, fils d'Omer Vézina, avec Mlle Adrienne Fortin, fille de M. François Fortin, fromager.

De M. Adolphe Fontaine, fils de M. Dédé Fontaine, avec Mlle Rolande Vézina, fille d'Omer Vézina.

De M. Rosario St-Pierre, d'Iberville, avec Mlle Cécile Vézina, fille de M. Omer Vézina.

Feu Mme Jos. Carbonneau. — A l'Hôtel-Dieu Saint-Michel de Roberval, le 12 juillet 1943, à l'âge de 22 ans, est décédée Gabrielle Bouchard, épouse de Joseph Carbonneau, de Saint-Edmond.

Les funérailles eurent lieu à Saint-Edmond le 14 juillet, à 11 heures. Elle laisse pour pleurer sa perte, outre son époux, son père et sa mère, M. et Mme Noël Bouchard, de Saint-Félicien, plusieurs frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs. Nos sincères condoléances à la famille en deuil.

Baptêmes. — Le 20 juin, Josaphat, Laurent, enfant de M. L.-G. Gauthier, Parrain et marraine, M. et Mme Josaphat St-Jean, grands-parents de l'enfant.

Le 25 juin, Marie-Adrienne-Cécile Laliberté, enfant de M. et Mme Rodolphe Laliberté, Parrain et marraine, M. et Mme Adrien Frigon, oncle et tante de l'enfant.

Mariages. — Le 14 juillet, à 7 heures, fut béni le mariage de M. Denis Doyle, fils de M. Lawrence Doyle, de Saint-André, avec Mlle Marie Tremblay, fille de M. François Tremblay, cultivateur de Saint-Edmond.

Le même jour, à 9 heures M. l'abbé Roy bénissait les mariages suivants: Son neveu, M. Armand Roy, fils d'Albert Roy, de Normandin, avec Mlle Marie-Françoise Tremblay, fille de Stanislas Tremblay.

De M. Eugène Levesque, fils d'Alphonse Levesque, avec Mlle Jeanne Tremblay, fille de Stanislas Tremblay.

Nos vœux de bonheur aux nouveaux époux.

Fondation d'une caisse populaire à Saint-Edmond. — Jeudi le 15 juillet, une assemblée de tous les contribuables fut tenue en vue de fonder une caisse populaire.

Président l'assemblée, M. l'abbé Arthur Fortin, aumônier général des caisses. M. Simard organisateur en chef. Un bureau de direction fut créé.

M. et Mme Josaphat St-Jean, grands-parents de l'enfant.

Le 25 juin, Marie-Adrienne-Cécile Laliberté, enfant de M. et Mme Rodolphe Laliberté, Parrain et marraine, M. et Mme Adrien Frigon, oncle et tante de l'enfant.

Mariages. — Le 14 juillet, à 7 heures, fut béni le mariage de M. Denis Doyle, fils de M. Lawrence Doyle, de Saint-André, avec Mlle Marie Tremblay, fille de M. François Tremblay, cultivateur de Saint-Edmond.

Le même jour, à 9 heures M. l'abbé Roy bénissait les mariages suivants: Son neveu, M. Armand Roy, fils d'Albert Roy, de Normandin, avec Mlle Marie-Françoise Tremblay, fille de Stanislas Tremblay.

De M. Eugène Levesque, fils d'Alphonse Levesque, avec Mlle Jeanne Tremblay, fille de Stanislas Tremblay.

Nos vœux de bonheur aux nouveaux époux.

Fondation d'une caisse populaire à Saint-Edmond. — Jeudi le 15 juillet, une assemblée de tous les contribuables fut tenue en vue de fonder une caisse populaire.

Président l'assemblée, M. l'abbé Arthur Fortin, aumônier général des caisses. M. Simard organisateur en chef. Un bureau de direction fut créé.

M. et Mme Josaphat St-Jean, grands-parents de l'enfant.

Le 25 juin, Marie-Adrienne-Cécile Laliberté, enfant de M. et Mme Rodolphe Laliberté, Parrain et marraine, M. et Mme Adrien Frigon, oncle et tante de l'enfant.

Mariages. — Le 14 juillet, à 7 heures, fut béni le mariage de M. Denis Doyle, fils de M. Lawrence Doyle, de Saint-André, avec Mlle Marie Tremblay, fille de M. François Tremblay, cultivateur de Saint-Edmond.

Le même jour, à 9 heures M. l'abbé Roy bénissait les mariages suivants: Son neveu, M. Armand Roy, fils d'Albert Roy, de Normandin, avec Mlle Marie-Françoise Tremblay, fille de Stanislas Tremblay.

De M. Eugène Levesque, fils d'Alphonse Levesque, avec Mlle Jeanne Tremblay, fille de Stanislas Tremblay.

Nos vœux de bonheur aux nouveaux époux.

Fondation d'une caisse populaire à Saint-Edmond. — Jeudi le 15 juillet, une assemblée de tous les contribuables fut tenue en vue de fonder une caisse populaire.

Président l'assemblée, M. l'abbé Arthur Fortin, aumônier général des caisses. M. Simard organisateur en chef. Un bureau de direction fut créé.

Canton-Bégin

Canton Bégin, (D. N. C.).

Va-et-vient. — MM. Raoul, Ovide et Roméo Desgagné, ainsi que leur sœur Blanche, sont partis de Rouyn pour venir visiter leur unique oncle, M. Mme Tréfié Perron et un nombreux groupe de parents et d'amis. Après une promenade de 100 jours, ils sont retournés dans leur famille, enchantés de leur séjour parmi nous. Antérieurement, M. Desgagné demeurait dans notre paroisse, depuis son mariage ils nous ont quittés pour aller à Rouyn.

Pique-nique. — Les membres de Saint-Jean-Evangéliste, ont passé une belle journée, au lac Brochet, où elles leur accueil.

Commissaires. — Les nouveaux commissaires sont: M. Ludger Desbiens, réélu et M. Georges Guy, élu.

LE TABAC À CIGARETTES

British Consols

DOUCEUR · QUALITÉ · VALEUR



La Situation Actuelle

Depuis plus de trois ans, la guerre a eu des répercussions profondes dans tous les milieux de la vie canadienne. Nombre de gens ont subi des pertes irréparables; d'autres ont connu des angoisses indescriptibles; tous ont compris la nécessité du sacrifice et de la discipline.

Dans le domaine des affaires, comme partout ailleurs, des problèmes de tout genre se sont posés, qu'il a fallu résoudre à la fois avec détermination et prévoyance. On a dû s'adapter à de nouvelles situations, souvent difficiles, et subordonner à l'intérêt public des avantages personnels.

Tout cela s'est accompli avec courage et patience, comme il convient à un peuple déterminé à accomplir la tâche la plus difficile de son histoire. La plupart de ceux qui étaient enclins à critiquer se sont tus dès qu'ils furent mieux renseignés.

La Commission des Liqueurs de Québec a eu sa part de difficultés dans la conduite de ses affaires, ainsi qu'en témoignent les mesures que lui ont imposées les circonstances.

La Commission n'ignore pas que les initiatives qu'elle a dû prendre ont souvent causé des ennuis au public, mais elle espère avec confiance qu'une fois les faits connus, il comprendra et approuvera ses décisions.

La Commission des Liqueurs n'est pas un producteur. Ce n'est ni une distillerie, ni une brasserie, ni une fabrique de vins. Ces boissons lui sont fournies par des entreprises industrielles privées du Canada et de l'étranger.

Il est vrai qu'elle mélange des spiritueux et qu'elle les embouteille, ainsi que les vins, mais cela ne constitue qu'une petite partie de son activité.

La Commission a la prudence de se constituer quelques réserves, mais elle ne peut se réapprovisionner que chez les fabricants.

Chacun sait que certains produits sont introuvables, que d'autres par suite des risques que présente la navigation et des difficultés du temps de guerre, ne nous parviennent qu'en quantités limitées et imprévisibles, et que d'autres encore font l'objet de commandes de la part du gouvernement fédéral qui ne laissent disponible qu'une faible proportion de la consommation des années passées.

Tous ces facteurs se conjuguent pour restreindre sérieusement les stocks actuels et pour rendre les réapprovisionnements incertains. Il est même probable que cette situa-

tion, loin de s'améliorer, ne fera que s'aggraver. Aucun de ces facteurs ne dépend de la volonté de la Commission des Liqueurs.

A la rareté des produits et aux difficultés d'approvisionnement a correspondu une demande plus forte que jamais. La guerre offre peu d'avantages, cependant elle fournit du travail à une foule de gens dont la situation financière est meilleure qu'auparavant.

Naturellement, cette prospérité a fait naître le désir de dépenser davantage ou tout au moins de se procurer des choses de luxe qu'on ne pouvait se permettre il y a quelques années. La tension nerveuse et la fatigue qu'impose le travail de guerre, de même que l'anxiété, y sont peut-être aussi pour quelque chose. Mais, quelles qu'en soient les causes, le fait est que partout au Canada on constate, en comparaison de l'avant-guerre, une énorme augmentation des achats de boissons alcooliques, et il ne fait point doute que cette augmentation aurait continué si elle n'avait été entravée.

Il se manifeste ainsi un écart grandissant entre la demande et les produits disponibles. Prélever sur les réserves ne constituerait qu'un expédient temporaire qui aggraverait la situation. Le mieux à faire en vue d'assurer la continuité du service — dans l'intérêt même des consommateurs — c'est d'éviter autant que possible de puiser dans nos réserves et de réduire les ventes à un minimum raisonnable.

Il importe toutefois qu'un plan de ce genre, si judicieux et si bien approprié aux circonstances qu'il soit, reçoive l'appui loyal du consommateur. Les acheteurs devront par conséquent, ne fût-ce que dans leur intérêt personnel, réduire résolument leurs achats de spiritueux, comme ils l'ont fait pour une quantité d'autres produits et comme ils y sont habitués maintenant. La Commission de Liqueurs de Québec espère sincèrement que le public y consentira.

Publiée par

COMMIS

DES LIQUEURS DE QUÉBEC

EMPRUNTER DE CAMPBELL EST AUSSI SIMPLE QUE ABC

Emprunter de l'argent de Campbell Finance se fait sans difficultés et sans embarras. Chacun y trouve un plan de prêts confor-

mables qui répond à ses besoins.

Déterminez le montant d'argent dont vous avez besoin. Choisissez ensuite dans le tableau ci-dessous le mode de remboursement qui vous convient.

En choisissant de rembourser un montant fixe, vous pouvez:

\$105.75 comptant et faire 12 paiements mensuels de \$10.48

\$105.75 comptant et faire 15 paiements mensuels de \$7.05

\$105.75 comptant et faire 18 paiements mensuels de \$5.88

Vous pouvez aussi rembourser mensuellement comme suit:

Vous remboursez

10 20 30 40 50 60 70 80 90 100

10 20 30 40 50 60 70 80 90 100

10 20 30 40 50 60 70 80 90 100

10 20 30 40 50 60 70 80 90 100

10 20 30 40 50 60 70 80 90 100

10 20 30 40 50 60 70 80 90 100

10 20 30 40 50 60 70 80 90 100

10 20 30 40 50 60 70 80 90 100

10 20 30 40 50 60 70 80 90 100

CAMPBELL

FINANCE CORPORATION LIMITED

INDUSTRIAL ACCEPTANCE CORP. LTD.

Edifice Banque Can. Nationale

2, rue Labrecque, Tél. 426

J. BIRON, gérant de succursale, CHICOUTIMI

À VENDRE
Maison 1 étage et demi, bien située rue Saint-Dominique entre Jonquière et Kénogami. Conditions: montant constant, balance sous forme de loyer. S'adresser à Henri Gagnon, 125, rue Racine, Chicoutimi, tél. 511.

2 Agrandissements Grátis
Avec chaque film développé ou avec 10 réimpressions, le tout seulement 25c (Plus 5c. pour poste et taxes).
PHOTOGRAPHIC LABORATORIES
Boîte Postale 545, Sherbrooke, Que.

LE CORSET "SPENCER"
Les femmes sveltes aussi bien que les femmes fortes se font dessiner un corset "SPENCER". Les médecins prescrivent souvent les corsets "SPENCER" pour répondre aux besoins chirurgicaux. Prière de donner les commandes d'avance, à cause des délais de livraison, et des restrictions.
MADAME LEON-GEORGES GAUTHIER
9, AVENUE LABRECQUE, CHICOUTIMI

ABSENT
Le Dr Dominique Gaudry sera absent de son bureau à partir du 16 juillet jusqu'au 31 juillet.

J.-F.-A. DeJORDY
— CHIROPRA TI CI EN —
338, rue Racine - Téléphone 650 - Chicoutimi
HEURES DE BUREAU
Tous les jours de 10 hrs a.m. à midi et de 2 hrs à 8 hrs p.m.

DEMANDE DE SOUMISSIONS
La Corporation scolaire du village de Saint-Emilien demande des soumissions pour la construction d'une école de quatre classes selon le plan No 50 de l'Instruction Publique.
Ces soumissions devront être rendues au bureau du Secrétaire au plus tard le 26ième jour de juillet 1943. Une garantie sera exigée après le choix du soumissionnaire.
De plus la Corporation scolaire de Saint-Emilien ne s'engage à accepter ni la plus haute ni la plus basse ni aucune des soumissions.
Les plans et devis de la bâtisse sont visibles au bureau du secrétaire pour tous les renseignements possibles.
RENE BOIVIN, sec.-trés.

PENSIONNAT DU BON-PASTEUR
CHICOUTIMI
Entrée des Pensionnaires: le 3 septembre — Pension: \$15.00 par mois. Entrée des Quart-Pensionnaires: le 4 septembre.
Outre le COURS CLASSIQUE on donne à cette institution, avec la formation religieuse et morale, UN PARFAIT ENSEIGNEMENT COMMERCIAL:
ANGLAIS — STENOGRAPHIE — DACTYLOGRAPHIE
FILIERES — COMPTABILITE — CORRESPONDANCE BILINGUE — ROUTINE DE BUREAU.
Prix de ce cours: \$8.00 par mois
LES PLACES SONT LIMITEES

AVIS
Les Syndics de la Paroisse de Saint-François-Xavier de Chicoutimi, avisent tous ceux qui doivent des cotisations d'église, qu'à moins d'un règlement d'aujourd'hui au 29 de ce mois, des procédures judiciaires seront intentées sans autres avis pour recouvrer le paiement de ces arriérés.
Les Syndics considèrent que dans les circonstances ils ne peuvent en toute justice pour notre population laisser plus longtemps ces arriérés impayés.
Les Syndics comptent que les intéressés prendront les dispositions nécessaires pour s'éviter des frais onéreux et inutiles.
Les Syndics de la Paroisse de Saint-François-Xavier de Chicoutimi, par C.-E. BOIVIN, secrétaire.

PEINTURE
Nous vendons la fameuse
Peinture O.P.W.
pour l'extérieur et l'intérieur.
Placez votre commande d'avance à cause des boîtes de métal qui se font de plus en plus rares.
La peinture O.P.W. est de la plus haute qualité. Vous avez 2 garanties: celle du marchand et celle du manufacturier.
L'argent sera remboursé lorsqu'il sera prouvé que la peinture O. P. W. n'aura pas donné satisfaction.

N'ACHETEZ PAS DE CREOSOTE POUR VOTRE COUVERTURE.
ACHETEZ LA PEINTURE SPECIALE A COUVERTURE, TOUTES LES TEINTES DESIRES pour \$2.75 LE GALLON.
Nous avons en magasin tous les articles de plomberie, tels que:
BAINS, EVIERS, W. C., ETC.
Nous avons aussi en main tous les matériaux de construction.
Demandez nos conditions de paiement à termes.
J.-R. WELLS & CIE
233, rue Racine, CHICOUTIMI (En bas de la côte Bossé)

Aux institutrices de Chicoutimi
La commission scolaire de la paroisse de Chicoutimi a décidé d'accorder aux institutrices un salaire de \$500. par année. Les applications devront être faites d'ici le 1er août, date de l'engagement au notaire Emile Gagnon, Chicoutimi.

Les élections municipales
Voici le résultat des élections municipales qui ont eu lieu hier dans quelques municipalités de la région: A Saint-Jérôme M. le notaire J.-A. Plourde a été élu maire par une majorité de 137 voix sur M. Delphis Larouche; M. Philippe Duchesne a été élu échevin par 83 voix de majorité sur M. Léon Aubin; M. Ludger Simard a été élu échevin par 99 voix de majorité sur M. Isidore Hamel et M. Oscar Noël a été élu échevin par 104 voix de majorité sur M. Jos. Lavoie.
M. Héraclius Brassard a été élu maire de Saint-Augustin contre M. Charles St-Pierre, maire sortant de charge.
Dans le village de Desbriens: M. Andrew Shiger, a été élu par acclamation, ainsi que les trois conseillers suivants: MM. Eugène Duval, Philippe Tremblay et Jos. Barrette.

Maire de Chambord
M. J.-C.-A. Ménard a été élu par acclamation maire de la paroisse de Chambord. M. Stanislas Gagnon, maire sortant, ayant donné sa démission après la candidature de M. Ménard.

La récupération à Chicoutimi
Quoi récupérer
Le caoutchouc
Le fer et l'acier
La fonte et le cuivre
Le zinc et le plomb
L'aluminium
Les radiateurs et Batteries d'autos
Les os et matières grasses
Les bouteilles
Les capsules de bouteilles
La laine
Les guenilles
Les sacs à patates
Les vieux journaux
Le carton
Seul le Comité national de Récupération est autorisé par le Gouvernement fédéral à s'occuper de la récupération à Chicoutimi.
Appelez 275 et un camion passera à votre demeure.

DES FLEURS pour toute circonstance
Bouquet de mariée
Bouquet de corège
Fleurs coupées
Couronnes mortuaires
Mme J.-L. Marchand, Fleuriste
346, RUE RACINE, CHICOUTIMI, TEL. 549

À VENDRE
Maison de deux grands logements, située près de l'église St-Dominique sur la rue du même nom à Jonquière. Conditions faciles. S'adresser à Henri Gagnon, assurance générale, 125, rue Racine, Chicoutimi, tél. 511.

PEINTURE TAPISSERIE
FINISSAGE de PLANCHER etc., à contrat ou à l'heure.
LE DECOR ENR.
4, avenue Ste-Anne, Tél. 1073
CHICOUTIMI

ABSENT
Le docteur P.-E. Blais avise ses clients qu'il sera absent de son bureau jusqu'au 2 août.

ASSURANCES GUSTAVE CLAVEAU
Vie Feu Automobile
125, rue Racine, Chicoutimi, Tél. 511

Cours agricoles pour les institutrices
Des cours agricoles pour les institutrices s'ouvriront le lundi 26 juillet, au pensionnat du Bon-Pasteur de Chicoutimi, sous la présidence de M. J.-Edouard Boily, inspecteur régional. Ces cours sont donnés sous les auspices des départements de l'Instruction publique et de l'Agriculture.
Comme par les années passées, on compte sur la présence d'un grand nombre d'institutrices à ces cours aussi intéressants que pratiques.

Nouveaux tarifs pour les courses en taxis dans la région
La Commission des Prix et du Commerce en temps de guerre vient d'établir les tarifs suivants pour les courses en taxi dans la région du Chicoutimi. Voici les nouveaux taux en vigueur:

ROUTE	Pour 1, 2, 3, ou 4 passagers
1—Entre Chicoutimi et Arvida	\$1.50*
2—Entre Chicoutimi et Jonquière	\$3.00*
3—Entre Chicoutimi et Kénogami	\$3.00*
4—Entre Chicoutimi et Bagotville	\$3.00*
5—Entre Chicoutimi et Port-Alfred	\$3.00*
6—Entre Chicoutimi et Grande-Baie	\$3.50*
7—Entre Jonquière et Arvida	\$1.50*
8—Entre Bécancour et l'aérodrome	\$1.50*

*Plus 0.25 pour chaque passager en plus du quatrième.
Ces taux sont en vigueur depuis le 19 juillet 1943.

Promotion au Lieutenant-colonel Jules Landry
Le lieutenant-colonel Jules Landry, avocat de Chicoutimi, vient d'être appelé à Ottawa pour y occuper un poste administratif aux Quartiers-Généraux de la Défense Nationale. Cette nomination constitue une nouvelle étape dans la carrière militaire de notre concitoyen qui retrouvera sans doute dans la capitale de notre pays bon nombre des amis qu'il s'est fait de 1930 à 1934 alors qu'il remplissait les fonctions de secrétaire particulier du Solliciteur-Général.
Au début de cette année, le lieutenant-colonel Landry faisait un séjour de quelques mois en Angleterre, et c'est à la suite de ce stage avec nos unités d'outre-mer qu'on lui confia le poste administratif qu'il occupera désormais à Ottawa.
Rencontré quelques jours avant son départ, le Commandant, comme on l'appelait au Centre d'Entraînement, nous a fait part de son profond attachement pour notre région, devenue la sienne depuis bientôt dix ans, et de son désir de revenir y poursuivre ses activités légales dès la fin des hostilités.
La famille du lieutenant-colonel Landry continuera à résider à la Rivière-du-Moulin pendant son absence.



Cours d'administration des affaires publiques
A Saint-Joseph-d'Alma, les 13, 14 et 15 août.

Hébertville. — Un congrès régional d'étude des affaires municipales et scolaires sera tenu à Saint-Joseph-d'Alma, les 13, 14 et 15 août prochain, sous la présidence de M. Emile Morin, sous-ministre des Affaires Municipales à Québec.
Durant ces trois jours, une dizaine de conférences porteront la parole, dont monsieur Morin lui-même, MM. P.-E. Lambert, membre de la Commission Municipale de Québec, Georges-A. Laliberté, vérificateur-en-chef de la Commission Municipale, Philippe Miller, officier en loi au Département de l'Instruction Publique, David Clerk, président de l'office du Drainage, M. Roland Bousquet, C.R., rédacteur de la Revue municipale, et d'autres.
Les derniers amendements aux lois municipales et scolaires, comme par exemple la question de l'Instruction obligatoire, seront expliqués.
Ce congrès sera tenu sous les auspices de l'Association des secrétaires de Municipalités et devrait réunir pour les séances du vendredi et du samedi tous les secrétaires-trésoriers des municipalités rurales. C'est là une expérience tentée pour la première fois dans la province. Il faut compter que les autorités municipales et scolaires des comtés de Chicoutimi, Roberval et Lac-Saint-Jean feront tout en leur pouvoir pour assurer le succès.
Il faut donc que tous les secrétaires-trésoriers soient présents les 13 et 14 août, et les maires, conseillers municipaux et commissaires d'écoles, au moins l'après-midi de dimanche le 15.
Les professionnels, avocats ou notaires seront les bienvenus à nos séances d'étude. Ils contribueront par leur présence à nous assurer le succès.
Il ne faut pas oublier que la question de qualification des secrétaires-trésoriers s'en vient et que, d'ici peu, des examens seront exigés de ceux qui sont actuellement en charge ou qui désirent le devenir.
Notre congrès est une préparation à ces examens et contribuera pour beaucoup à la qualification qui sera certainement exigée par une loi de la Législature.
La question de l'Instruction obligatoire sera traitée par un expert du département de l'Instruction Publique. Actuellement très peu de gens connaissent la portée de cette loi; nous aurons à en étudier la portée et l'application. Si cette loi devait être appliquée sans explication ce serait un désastre.
Donc, faisons-nous un devoir d'assister au congrès d'étude sur l'administration des affaires publiques à Saint-Joseph-d'Alma, les 13, 14 et 15 août prochain.
Votre dévoué,
E.-O. HUDON,
Membre du bureau de direction de l'Association provinciale des secrétaires de municipalités.

Funérailles de Mlle Gisele Corneau
Kénogami, (D.N.C.) — Samedi, le 10 juillet, décédée pieusement dans le Seigneur, Mlle Gisele Corneau, âgée de 15 ans, fille de M. et Mme Odilon Corneau, et élève du Couvent Sainte-Famille de Kénogami.
Ses funérailles eurent lieu mardi le 13 juillet avec toute la pompe que lui valurent ses titres d'"Enfant de Marie" et de "Jésuite".
Les Enfants de Marie, banière en tête, et les Jésuites à la suite de leur drapeau, se rendirent à la maison mortuaire. Le défilé précéda le convoi funéraire. Portaient les coins du poêle, quatre Enfants de Marie: Mlle Gilberte Cormier, Raymond Volsine, Thérèse Vigneault et Thérèse Bourgeois. A l'église, M. le curé Henri Fortier présida la levée du corps et le service fut chanté par M. l'abbé Lucien Villeneuve, assisté de MM. les abbés Eugène Boulianne vicarier et Jacques Cusseau, eccl. End. comme diacre et sous-diacre.
Cette pieuse enfant fauchée dans un âge, où tout sourit à la vie, comme un lys mûr pour l'éternité, affirmait hautement sa valeur morale par sa patience vraiment édifiante durant tout le cours de sa maladie.
Dotée des plus belles qualités de l'esprit et du cœur, caractère simple et affable, elle jouissait de l'estime et de l'affection de tous.
Nous l'avons aimée pendant sa vie ne l'oublions pas après sa mort. Dans une prière fervente, nous évoquons le souvenir d'une élève modèle, d'une jeune fille pieuse et distinguée.

Couvent de St-Joseph-d'Alma
10e année: section commerciale: Mlle Marie-Joséphine Plourde, Thérèse Fortin, Edna Tremblay, Gisèle Martel, Paulette Tremblay.
Anne-Marie Beauchamp, diplôme supérieur de Dactylographie.
9e année: Mlle Aldina Lapointe, Thérèse Boudreau, Yolande Ouellet, C. Tremblay, Magella Saint-Laurent, P. Villeneuve, Laurette Harvey, Rosalia Ouellet, Brigitte Villeneuve, Ghislaine Simard, Marie-Claire Morin, Gabrielle Jean, Marie-Paule Girard, Marie-Paule Lalancette, Gilberte Lavoie.
8e année: Mlle Gabrielle Bergeron, Lucienne Bouchard, Jeannine Hébert, Béatrice Sabourin, Raymond Gagnon, Primaria Bouchard, Aline Bouchard.
7e année: Mlle Thérèse Girard, Yolande Gagnon, Yvette Landry, Paulette Poulin, Noëma Lapointe, Colette Tremblay, Rita Lapointe, Raymond Lapointe, Jeanne Bourget, Anne-Marie Dallaire, Judith Maltais, Germaine Potvin, Noëlla Tremblay, Jeanne-Ida Tremblay, Yvonnette Simard, Jeanne-d'Arc Potvin, Gladys Beauchamp, Thérèse Marcell, Solange Leclerc, Rachel Barrette, Doris Boudreau, Armande Perron, Rolande Beislie, Idelberge Fortin, Rose-Aimée Leclerc, Armandine Simard.
7e année B: Mlle Thérèse Audet, Marcelle Morin, Thérèse Dufour, Thérèse Audet, Marie-Rose Boily, Lucille Bergeron, Monique Bergeron, Ghislaine Harvey, Marie-Noël Hudon, Réjeanne Harvey, Gertrude Canuel, Thérèse Beaulieu, Rolande Tremblay, Gertrude Simard, Thérèse Fortin, Benoitte Girard, Albertine Harvey, Pierrette Tremblay, Bernadette Veilleux.

Dames de Ste-Anne
Il y aura dimanche prochain, le 25 juillet à 2 h, réception des Dames de Sainte-Anne de la Cathédrale. Mercredi, le 28 juillet, aura lieu le pèlerinage à Sainte-Anne, des Dames de Sainte-Anne de la Cathédrale et du Christ-Roi. Le départ se fera à 7 heures du matin. S'il pleuvait ce jour-là le pèlerinage aura lieu le lendemain, jeudi.

Fleurs de tous genres
pour toutes circonstances.
Bouquet de mariée, Corbeille d'anniversaire, Couronne mortuaire, Fleurs coupées etc...
Mlle M.-Louise Boudreault
Fleuriste Serre Dubuc
Boul. Saint-Michel Tél. 561
CHICOUTIMI

BOIS A VENDRE
BOIS DE CHAUFFAGE
A VENDRE
S'adresser à:
HOTEL TREMBLAY
110, rue Jacques-Cartier
Chicoutimi

Propriété à Vendre
Marché très attrayant au point de vue placement. Edifice à 6 grands logements, carré de 50 x 36, 3 étages, bien organisé, située à un coin de rue à 100 pieds de la rue Saint-Dominique, paroisse Saint-Laurent de Jonquière. S'adresser à Henri Gagnon, assurance générale, 125, rue Racine, Chicoutimi, Tél. 511.

MAISONS A VENDRE
Plusieurs propriétés à vendre dans Jonquière et Kénogami. S'adresser à:
Gérard BEAUMONT
Assurances Générales
Vie, Feu, Vol, Auto.
54, rue St-François, Tél. 540
JONQUIERE

A VENDRE
Ferme avec roulant, située à huit milles de Kénogami. S'adresser à Henri Gagnon, assurances générales, 125, rue Racine, Chicoutimi, Tél. 511.

ABSENT
Le Dr G.-Ths Gauthier, spécialiste pour les yeux, le nez et la gorge, 408, rue Racine, sera absent de son bureau du 17 juillet au 1er août.

ASSURANCES HENRI GAGNON
VIE FEU VOL AUTO
125, rue Racine, Chicoutimi, Tél. 511

Institutrices demandées
La Commission scolaire de Saint-Gédéon demande trois institutrices. Salaire: \$400. Adresser les applications au secrétaire-trésorier de la Commission scolaire de Saint-Gédéon, M. P.-A. Bolduc.
CORSETS SPENCER
Les médecins les prescrivent. OUVRAGE GARANTI
S'adresser à:
Mme Pire Barrette
15, rue Saint-Jacques, Chicoutimi, Tél. 882

CÔTÉ, BOIVIN AUTO SERVICE, Inc.
Tél. 300 — CHICOUTIMI

AVIS
PENSIONNAT SAINT-DOMINIQUE
Au Pensionnat Saint-Dominique, Jonquière, le prix de la pension pour septembre prochain est fixé à \$15.00 par mois.
Les élèves qui ont déjà obtenu leur admission voudront bien se conformer à cet avis et en avvertir la Révérende Mère Supérieure d'ici au 30 juillet. Passé cette date, celles qui n'auront pas communiqué avec l'Institution seront considérées comme non-admises.

Communiqué du Séminaire de Chicoutimi
DEMANDES D'ADMISSION POUR SEPTEMBRE 1943
Vu le nombre toujours croissant de nos élèves, il nous faut nécessairement connaître d'avance le nombre d'élèves que nous aurons à la rentrée de septembre, afin de pouvoir assurer de la place à tous ceux qui se présenteront. Nous prions donc les parents de vouloir bien tenir compte des avis suivants.
Tout élève nouveau qui désire entrer au Séminaire en septembre devra adresser sa demande d'admission à M. le Directeur du Petit Séminaire d'ici le 31 juillet.
Cette demande d'admission devra être accompagnée d'une recommandation écrite de M. le Curé de sa paroisse, ainsi que d'un certificat d'études et de bonne conduite décerné par l'autorité de l'école ou du collège fréquenté auparavant.
Pour être admis comme étudiant au Séminaire, l'élève devra avoir fait au moins sa sixième année du cours primaire. Pour être admis au cours classique, il doit avoir fait sa septième année.
Tout élève qui se présentera en septembre sans avoir obtenu au préalable sa carte d'admission, sera exposé à ne pas trouver de place.
Chaque élève, ancien ou nouveau, devra présenter le jour de la rentrée son carnet de rationnement.

CINÉMA CARTIER CHICOUTIMI
PROGRAMME DE LA SEMAINE commençant le 25 juillet 1943
Lundi-mardi, 26 et 27 juillet (Uni. 74)
MR. BIG
Gloria Jean, Donald O'Connor
PILOT X
Lona Andre, John Carroll.
Mercredi-jeudi, 28 et 29 juillet (Col. 90)
A NIGHT TO REMEMBER
Loretta Young, Brian Aherne.
Sup.
THE DEATH KISS
Adrienne Ames, Bela Lugosi.
Vendredi-samedi, 30 et 31 juillet (Mon.)
BOWERY BLITZRG
Leo Gorcey, Bobby Jordan.
Mon.
ONE THRILLING NIGHT
John Beal, Brenda McKay.
Midnight show
Sup.
THREE BROADWAY GIRLS
PRIX D'ADMISSION
En semaine: l'après-midi, 0.25 le soir, 0.40
Jours de Fête, Après-midi et soir 0.40
Le tout est sujet à changement sans avis.

SPECIALITES
Pour enfants
Loyettes pour bébés
Nouveautés pour DAMES
Parfums et produits de beauté "AVON"
Mademoiselle C. LEPINE, propriétaire
244, RUE RACINE, CHICOUTIMI, TEL. 121

Vous trouverez une grande différence dans la conduite de votre automobile après un ajustement sur notre machine de précision.
Facilité de conduite, prolongement de la durée des pneus et prévention des accidents sont les résultats prouvés de ce genre de travail.

AVIS
PENSIONNAT SAINT-DOMINIQUE
Au Pensionnat Saint-Dominique, Jonquière, le prix de la pension pour septembre prochain est fixé à \$15.00 par mois.
Les élèves qui ont déjà obtenu leur admission voudront bien se conformer à cet avis et en avvertir la Révérende Mère Supérieure d'ici au 30 juillet. Passé cette date, celles qui n'auront pas communiqué avec l'Institution seront considérées comme non-admises.

Communiqué du Séminaire de Chicoutimi
DEMANDES D'ADMISSION POUR SEPTEMBRE 1943
Vu le nombre toujours croissant de nos élèves, il nous faut nécessairement connaître d'avance le nombre d'élèves que nous aurons à la rentrée de septembre, afin de pouvoir assurer de la place à tous ceux qui se présenteront. Nous prions donc les parents de vouloir bien tenir compte des avis suivants.
Tout élève nouveau qui désire entrer au Séminaire en septembre devra adresser sa demande d'admission à M. le Directeur du Petit Séminaire d'ici le 31 juillet.
Cette demande d'admission devra être accompagnée d'une recommandation écrite de M. le Curé de sa paroisse, ainsi que d'un certificat d'études et de bonne conduite décerné par l'autorité de l'école ou du collège fréquenté auparavant.
Pour être admis comme étudiant au Séminaire, l'élève devra avoir fait au moins sa sixième année du cours primaire. Pour être admis au cours classique, il doit avoir fait sa septième année.
Tout élève qui se présentera en septembre sans avoir obtenu au préalable sa carte d'admission, sera exposé à ne pas trouver de place.
Chaque élève, ancien ou nouveau, devra présenter le jour de la rentrée son carnet de rationnement.

CINÉMA CARTIER CHICOUTIMI
PROGRAMME DE LA SEMAINE commençant le 25 juillet 1943
Lundi-mardi, 26 et 27 juillet (Uni. 74)
MR. BIG
Gloria Jean, Donald O'Connor
PILOT X
Lona Andre, John Carroll.
Mercredi-jeudi, 28 et 29 juillet (Col. 90)
A NIGHT TO REMEMBER
Loretta Young, Brian Aherne.
Sup.
THE DEATH KISS
Adrienne Ames, Bela Lugosi.
Vendredi-samedi, 30 et 31 juillet (Mon.)
BOWERY BLITZRG
Leo Gorcey, Bobby Jordan.
Mon.
ONE THRILLING NIGHT
John Beal, Brenda McKay.
Midnight show
Sup.
THREE BROADWAY GIRLS
PRIX D'ADMISSION
En semaine: l'après-midi, 0.25 le soir, 0.40
Jours de Fête, Après-midi et soir 0.40
Le tout est sujet à changement sans avis.

TOUS LES MERCREDIS ET JEUDIS
FOTO-NITE
OFFRES DE CETTE SEMAINE
\$75.00
1ière offre ... \$50.00
2ième offre ... \$25.00
Le Cinéma Cartier donne une représentation à 2 heures de l'après-midi tous les jours.